

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2018 B 24431 Numéro SIREN : 831 151 501 Nom ou dénomination : Financière HYGIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt 77931

Financière Hygie
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 22.360.950 Euros
Siège social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris

R.C.S Paris 831 151 501

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

COMPTES CONSOLIDES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Z' or 'F' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actifs non courants				
Ecart s d'acquisition	5	17 521	6 905	23 816
Immobilisations incorporelles	5	20 788	20 323	32 557
Immobilisations corporelles	6	40 220	48 957	18 020
Autres actifs non courants	7	2 133	2 098	2 446
Impôts différés	21	1 456	1 306	980
Total actifs non courants		82 117	79 589	77 820
Actifs courants				
Stocks	8	1 706	1 975	2 790
Créances Clients	9	2 687	4 732	4 072
Autres actifs courants	9	2 658	2 206	3 226
Créances d'impôts courants	9	2 276	1 523	2 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	6 928	8 401	6 709
Total actifs courants		16 255	18 837	19 397
TOTAL ACTIFS		98 371	98 426	97 217
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
		31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres				
Capital	11	17 711	18 332	18 332
Réserves consolidées		130	(12 793)	(903)
Résultat		(16 080)	(44 527)	(10 214)
Capitaux propres - part du groupe		1 761	(38 988)	7 215
Intérêts minoritaires		0	(2)	(1)
Total capitaux propres		1 761	(38 990)	7 214
Passifs non courants				
Passifs financiers non courants	12	23 971	81 973	53 046
Avantages au personnel - part non courante	13	6 934	5 871	4 174
Provisions - part non courante	13	7 543	6 300	255
Impôts différés passifs	21	3 135	2 445	2 504
Autres passifs non courants		136	5	676
Total passifs non courants		41 718	96 595	60 656
Passifs courants				
Passifs financiers courants	12	15 615	17 594	4 721
Provisions - part courante	13	514	1 238	1 085
Dettes fournisseurs	14	17 590	8 386	9 529
Dettes d'impôts courants	14	4 611	4 340	4 899
Autres passifs courants	14	16 561	9 264	9 114
Total passifs courants		54 892	40 821	29 347
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		98 371	98 426	97 217

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

2. COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	14 mois		
		31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	22	53 502	89 041	97 496
Achats consommés		(3 983)	(8 210)	(12 028)
Autres achats et charges externes	15	(15 537)	(19 602)	(31 685)
Charges de personnel	16	(34 947)	(47 228)	(51 550)
Impôts et taxes		(534)	(862)	(1 492)
Autres produits de l'activité courante	17	3 621	3 054	5 058
Autres charges de l'activité courante	17	(1 877)	(1 136)	(1 550)
EBITDA		245	15 057	4 250
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations		(15 427)	(15 610)	(8 280)
Résultat opérationnel courant		(15 183)	(553)	(4 030)
Autres produits et charges opérationnels	18	8 290	(37 504)	55
Résultat opérationnel		(6 893)	(38 057)	(3 975)
Coût de l'endettement financier net	19	(6 246)	(5 449)	(6 171)
Autres produits et charges financiers	20	(1 686)	(496)	583
Résultat avant impôt		(14 825)	(44 002)	(9 563)
Impôts courant et différés	21	(1 256)	(526)	(736)
Résultat net		(16 080)	(44 528)	(10 298)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			(1)	(84)
Résultat net - Part du groupe		(16 080)	(44 527)	(10 214)

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/10/2017	13 079	0	804	(3 997)	9 885	14	9 898
Résultat net de la période	-	(10 215)	-	-	(10 215)	(84)	(10 299)
Ecart de conversion	(0)	(0)	(9)	(0)	(9)	(0)	(9)
Augmentation de capital	5 253	-	-	10	5 263	-	5 263
Entrée de périmètre	(0)	-	(13)	4 928	4 915	68	4 986
Sortie de périmètre	(0)	-	(1 293)	(1 326)	(2 618)	0	(2 618)
Autres variations	-	-	-	(6)	(6)	-	(6)
31/12/2018	18 332	(10 215)	(512)	(391)	7 215	(1)	7 214

(en milliers d'euros)	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/12/2018	18 332	(10 215)	(512)	(390)	7 215	(1)	7 215
Résultat net de la période	-	(44 527)	-	-	(44 527)	(1)	(44 528)
Affectation résultat 2017	-	10 215	-	(10 215)	-	(0)	(0)
Ecart de conversion	-	0	(505)	(0)	(505)	(0)	(505)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement	-	-	-	(59)	(59)	-	(59)
OCI	-	-	-	(1 114)	(1 114)	-	(1 114)
31/12/2019	18 332	(44 527)	(1 017)	(11 777)	(38 989)	(2)	(38 990)

(en milliers d'euros)	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/12/2019	18 332	(44 527)	(1 017)	(11 777)	(38 989)	(2)	(38 990)
Résultat net de la période	-	(16 080)	-	-	(16 080)	-	(16 080)
Affectation résultat 2019	-	44 527	-	(44 527)	-	(0)	(0)
Ecart de conversion	-	0	(81)	0	(81)	32	(50)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement	(621)	-	-	58 141	57 520	-	57 520
OCI	-	-	-	(638)	(638)	-	(638)
31/12/2020	17 711	(16 080)	(1 096)	1 227	1 761	0	1 761

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2020	[14 mois]	
		2019.12	2018.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	(16 080)	(44 528)	(10 299)
Elimination des profits / pertes sur actualisation	1 300	158	184
Elimination des amortissements et provisions	855	50 095	7 907
Elimination de la variation des impôts différés	-	-	-
Elimination des produits de dividendes	-	-	34
Elimination des plus ou moins values de cession	1 919	451	(8 838)
Elimination de la charge ou produits d'impôts	1 256	526	736
Elimination du coût de l'endettement financier net	6 246	5 449	6 171
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement	16 977	(357)	(27 741)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	12 473	11 794	(31 846)
Incidence des variations de périmètre	(1)	-	(7 837)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 499)	(2 901)	(8 399)
Variation des prêts et avances consentis	(163)	9	38
Subventions d'investissements reçues	135	44	77
Cession d'immobilisations	2	416	370
Dividendes reçus	-	-	(34)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENT	(2 526)	(2 432)	(15 785)
Augmentations (réductions) de capital	-	-	5 253
Emissions d'emprunts	3 981	7 323	46 378
Remboursements d'emprunts	(12 772)	(11 922)	(2 227)
Intérêts financiers nets versés	(1 701)	(3 561)	(5 487)
Autres flux liés aux opérations de financement	(890)	484	2 161
FLUX D'ACTIVITE LIES AUX FINANCEMENTS	(11 382)	(7 676)	46 078
Incidence de la variation des taux de change	(38)	6	16
VARIATION DE LA TRESORERIE	(1 473)	1 692	(1 537)
Trésorerie d'ouverture	8 401	6 709	8 246
Trésorerie de clôture	6 928	8 401	6 709
VARIATION DE LA TRESORERIE	(1 473)	1 692	(1 537)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note liminaire

Note 1. Informations générales

La Société Financière Hygie (« la société ») a été immatriculée le 26 juillet 2017 et a démarré son activité le 17 octobre 2017. La Société a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2018 (exercice de 14 mois). Cette Société est de droit français et est domiciliée 8, rue du Sentier 75009 PARIS.

L'objet de la Société en tant qu'entité de tête du Groupe (« le Groupe » ou le « Groupe 5àsec ») est de prendre des participations dans les différentes sociétés filiales et de mettre en place le financement de leur activité. Elle détient notamment le rôle d'interlocuteur principal des partenaires financiers.

Les comptes consolidés présentés sont établis en euro et constitue la devise de référence de la société.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Le Groupe 5àsec constitué de Financière Hygie et ses filiales présente son reporting selon trois activités principales : les magasins « Corporate », la franchise et la logistique.

L'activité franchise regroupe à la fois les franchises locales et internationales.

Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

a. Faits marquants de l'exercice

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des comers pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à l'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

En outre, il convient de préciser qu'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse) a été ouvert au bénéfice de Baechler Teintureries, société détenue à 100% par 5àSec Group. Cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. L'objectif de la procédure est similaire à celui de la procédure française, à savoir proposer un plan de continuation de l'activité accompagné d'un plan d'apurement du passif.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, et en tenant compte des conditions posées par l'actionnaire pour apporter les 11M€ nécessaires au financement du plan (périmètre France et Suisse), que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

▪ Plan de redressement opérationnel

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrit dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;
- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ Réduction du passif

Enfin, le plan de redressement de 5àSec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui, à la date d'ouverture des procédures, était estimé à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

▪ Plan d'apurement du passif au niveau consolidé

Sur la base de prévisions d'activité et de trésorerie, les propositions d'apurement du passif suivantes ont été élaborées par le management :

○ Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera honoré sur 12 mois.

○ Dettes fournisseurs

Les projets de plan de redressement/sauvegarde prévoient d'apurer le passif fournisseur de chaque structure concernée de la façon suivante :

- Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.
- Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, le solde étant abandonné.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

- Les autres fournisseurs (hors comité) se sont vu proposer deux options :

- Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;
- Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, le nouvel actionnaire s'est rapproché d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale. Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées et détenues par l'actionnaire, ont été traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés.

o Dettes fiscales et sociales

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte et en cas de refus, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (Option longue, telle qu'indiquée ci-dessus).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise.

o Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.
- S'agissant des créances portées par l'actionnaire et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

Les prévisions de trésorerie, prenant en compte l'apurement du passif ci-dessus et les apports de new money, font état de soldes positifs dès 2021, ceux-ci atteignant 11,6 M€ en 2027.

■ Apport de new money

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques), sous réserve de l'adoption du plan.

Cet apport doit être fait notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

■ Simplification juridique de l'organigramme

En vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, le groupe s'est engagé à procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part- Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, SoyezBCBG, GSBC et Newpresspro.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

A l'exception de l'absorption de la société Part-dieu Pressing reportée en juin 2021, l'ensemble de ces opérations ont été réalisées le 31 décembre 2020.

La Société et ses filiales ont présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris. Ce plan a été adopté pour l'ensemble des sociétés françaises le 15 décembre 2020.

A compter de cette date, les opérations de recapitalisation décidées en novembre 2020 ont été définitivement réalisées et les abandons de créances entre les sociétés intégrées du périmètre 5asec ont été comptabilisés (neutre en consolidation).

▪ Opérations de recapitalisation opérées en 2020

- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de Financière Hygie par incorporation des créances par l'actionnaire pour un montant global de 61 921 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la filiale 5asec Group par incorporation des créances par Financière Hygie pour un montant global de 48 361 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française 5asec RIF par incorporation des créances par son associé unique 5asec Group pour un montant global de 14 389 k€, suivie d'une réduction de capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française Press 38 par incorporation des créances par son associé unique Newpresspro pour un montant global de 684 k€.

A noter également la recapitalisation des filiales de la péninsule ibérique

- Le 28 décembre 2020, recapitalisation de 5asec España par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 1 501 k€, suivie d'une seconde incorporation de créance en mars 2021 de 200 k€, compensée par les pertes cumulées.
- Le 31 décembre 2020, recapitalisation de 5aseco Portugal par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 913 k€ compensée par les pertes cumulées.

A ces opérations de recapitalisation, doivent également signalées des opérations de financement consenties par l'actionnaire et des organismes tiers :

▪ Financement

- Emission d'un emprunt obligataire convertible auprès de l'actionnaire pour un montant total à émettre de 5 300 K€ dont les caractéristiques sont les suivantes :
Montant maximal : 5 300 000 euros
Nombre d'OC émises : émission en une ou plusieurs tranches pour un nombre maximal de 5 300 000 obligations convertibles en action ordinaire d'un euro chacune
Durée : 7 ans.
Taux d'intérêt : 15%. Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).
En date du 24 novembre 2020, la société a procédé à l'émission d'une première tranche de 1 500 k€.
- Le 3 avril 2020, obtention d'un emprunt ICO – COVID de 1 400 k€ par la filiale 5asec España : comprenant à l'origine une carence de 12 mois avec un remboursement échelonné jusqu'en mai 2025. La société a entamé des négociations afin d'allonger la période de carence et de l'échéancier, acceptées en 2021 selon les termes suivants : délai de carence reporté jusqu'en mai 2022 avec un échéancier prolongé jusqu'en avril 2028, le taux d'intérêts fixe est augmenté de 1,6 % à 2,464 %.
- Obtention d'emprunts COVID pour un montant global de 700 k€ par la filiale 5aseco Portugal : dont
 - 350 k€ auprès de la Novo Banco (souscription le 19/05/2020 pour une durée maximale de 48 mois avec un moratoire jusqu'en janvier 2022, rémunérés au taux de +1,0 % + Euribor 12 M)
 - 350 k€ auprès de la CDG (souscription le 16/07/2020 pour une durée maximale de 72 mois avec un moratoire jusqu'en janvier 2022, rémunérés au taux de +0,7 % + Euribor 12 M)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

b. Evènements postérieurs à la clôture

▪ Activité

Sur le début de l'année 2021, l'activité reste toujours très perturbée, en particulier en France avec la fermeture des centres commerciaux >20 000m2 à compter du 31 janvier et ceux >10 000m2 à compter du 5 mars. Le mois de mai a amorcé une reprise timide mais progressive de l'activité partout en Europe avec l'assouplissement des règles de couvre-feu, la réouverture des centres commerciaux et de l'activité B2B (transport aérien, restauration...). Le télétravail devrait néanmoins perdurer dans la majorité des pays Corporate.

▪ Financement :

Afin de respecter ses engagements d'apport en new money dans le cadre du plan de redressement/sauvegarde par continuation des filiales françaises, l'actionnaire a procédé à l'émission de nouvelles actions ordinaires et d'obligations convertibles. Face à la 3ième vague de COVID, l'actionnaire a porté l'enveloppe globale maximale de 11 M€ à 14 m€.

Ainsi, le 06 janvier, 19 février, 25 mars et 26 avril 2021, Financière Hygie a émis au total :

- 4 650 203 actions ordinaires d'un montant nominal de 1 €
- 7 829 797 obligations convertibles en actions d'un montant nominal de 1 € dont les caractéristiques sont identiques à l'émission intervenue le 24 novembre 2020.

Les apports en New Money de l'actionnaire peuvent donc se résumer de la manière suivante :

Montant en euros	Montant total	Actions ordinaires	Obligations Convertibles OCA1	Obligations Convertibles OCA2
24-nov-20	1 500 000		1 500 000	
06-janv-21	3 600 000	2 040 000	1 560 000	
19-févr-21	4 000 000	1 827 864	2 172 136	
25-mars-21	2 400 000	390 339	67 864	1 941 797
26-avr-21	980 000	392 000		588 000
	12 480 000	4 650 203	5 300 000	2 529 797

On notera par ailleurs, qu'en mai 2021, la filiale 5asec RIF a sollicité une demande de prêt relais en attendant de recevoir les aides gouvernementales prévues dans le cadre du COVID. Le 1er juin 2021, la société a ainsi perçu un prêt 1 500 k€ auprès du CODEFI.

▪ Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, les filiales françaises ont payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (1 388 K€ versé).

D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figurent toujours au passif pour un montant global de 13 636 K€ (TTC).

A ces dettes s'ajoutent celles de 4 401 K€ en compte courant de notre actionnaire sur 5asec Group et 957 K€ TTC de dettes rachetées également par notre actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques. L'abandon de la totalité des créances détenues par notre actionnaire sera également comptabilisé le 23 février 2021.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

- **Opérations de restructuration juridique :**

L'absorption de la société Part Dieu par 5asec RIF, par voie de dissolution sans liquidation, est intervenue le 22 juin 2021.

- **Sortie du sursis concordataire de la filiale suisse Baechler Teintureries**

La sortie du sursis concordataire est prévue pour la mi-juillet avec paiement immédiat d'un dividende de 2 042 K CHF auquel s'ajoute une réserve de 256 K CHF pour les éventuels créanciers retardataires.

Au 31/12/2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figurent toujours au passif pour un montant global de 9 876 K CHF.

- **Acquisitions et cessions :**

En date du 15 février 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec RIF a acquis l'intégralité des parts de la SAS Sopress auprès de la société Presspro. La société Sopress exploite deux pressings dans le centre de Lyon.

En date du 18 juin 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA. Avec cette cession, le Groupe n'a plus d'activité en propre en Argentine.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2020 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2020 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2019 établi selon le même référentiel.

Les textes adoptés par l'Union Européenne sont publiés au Journal officiel de l'Union européenne et peuvent être consultés sur EUR-Lex. Au 31 décembre 2020, les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

b. Evolution du référentiel comptable

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020 sont identiques à celles retenues pour les comptes consolidés au 31 décembre 2019 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2020. Ces textes sont les suivants :

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Définition du terme « significatif » ;
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 - Réforme des taux de référence (Phase 1) ;
- Amendements à IFRS 3 – Définition d'une entreprise ;
- Amendements aux références du Cadre conceptuel pour les normes IFRS ;
- ainsi que l'amendement à IFRS 16 - Contrats de location : avantages octroyés aux preneurs dans le contexte de la Covid-19, applicable à compter du 1er juin 2020.

L'application de ces amendements n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Textes adoptés par l'Union Européenne d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2021 :

- Amendement à IFRS 4 - Contrats d'assurance : Prolongation de l'exemption temporaire de l'application IFRS 9
- Amendement à IFRS 9, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 - Réforme des taux d'intérêt de référence (Phase 2)

L'application de ces amendements devrait être sans incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Textes non encore adoptés par l'Union Européenne

- Amendements des normes IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, IAS 16 - Immobilisations corporelles, IAS 37 - Provisions, Passifs éventuels et Actifs éventuels et des Améliorations annuelles 2018-2020 : applicable à compter du 1er janvier 2022 (*)
- Norme IFRS 17 - Contrats d'assurance : applicable à compter du 1er janvier 2023 (*)
- Amendements à IAS 1 - Présentation des états financiers : Classification des dettes en courant ou non courant 1er janvier 2023 (*)

(*) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne.

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative de l'application de ces textes sur les comptes consolidés du Groupe.

Les comptes individuels des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont tous arrêtés selon les normes locales à la date du 31 décembre. Il est procédé à des retraitements d'homogénéisation afin de les rendre conformes aux normes IFRS.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

c. Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés *en courant*.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

d. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les participations concernent les sociétés dans lesquels le Groupe a de l'influence, mais pas de contrôle significatif sur les politiques opérationnelles ou financières.

Les états financiers consolidés présentent ces participations au bilan, pour leur valeur d'acquisition, pouvant éventuellement donner lieu à dépréciation selon les informations disponibles.

Le choix des méthodes de consolidation répond à la définition de contrôle exprimée par les normes.

e. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les entités en devise étrangère, sont converties en euros (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) au taux de la parité ci-dessous pour 1 Euro.

	Taux de clôture 2020.12	Taux moyen 2020.12	Taux de clôture 2019.12	Taux moyen 2019.12
Peso argentin	103,1254	80,8914	67,1819	53,8643
Franc suisse	1,0802	1,0703	1,0854	1,1127
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Les bilans des filiales exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change de clôture, alors que le taux moyen est utilisé pour la conversion des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie. Dans le cas de variations significatives des cours de change ou celui d'économies hyper-inflationnistes, les états financiers de ces filiales sont convertis au taux de clôture. Les gains ou pertes de change, réalisés ou latents, sont isolés de manière spécifique dans les fonds propres. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts en résultant sont enregistrés en compte de résultat.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement nécessaire sur la valeur des actifs et passifs liés à cette acquisition sont convertis en euro au taux de clôture.

Hyperinflation et exclusion des sociétés du périmètre argentin

L'Argentine est à compter du 1er juillet 2018 considérée comme un pays en hyperinflation. La norme IAS 29 « information financière dans les économies hyperinflationnistes » s'applique donc aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le peso argentin. La norme IAS 29 requiert de retraiter les états financiers qui ont été établis selon la convention du coût historique. Ce retraitement consiste à appliquer un indice général des prix, de sorte que les états financiers soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Ainsi l'ensemble des actifs et passifs non-monétaires doivent être corrigés de l'inflation pour refléter leur « valeur réelle » à la date de clôture. De même, le compte de résultat est retraité pour corriger l'inflation constatée sur la période. Les éléments monétaires n'ont pas besoin d'être retraités, puisqu'ils reflètent déjà le pouvoir d'achat à la date de clôture. Les dispositions de la norme IAS 29 doivent s'appliquer au début de l'exercice au cours duquel le pays est considéré en hyperinflation. Ainsi dans les états financiers au 31 décembre 2019, les dispositions de la norme prennent effet à compter du 1er janvier 2018 comme si l'Argentine avait toujours été hyperinflationniste. En application de la norme IAS 21, il n'est pas possible de retraiter les exercices publiés antérieurement au passage en comptabilité d'hyperinflation.

Le Groupe n'est pas significativement exposé à ce pays.

Par ailleurs, compte-tenu des transactions intervenues entre 5asec Latam et un investisseur local au cours de l'exercice et conclues en 2021 par la cession de l'ensemble des participations argentines ainsi que de l'incidence peu significative de la contribution de ces sociétés sur la présentation des comptes consolidés (chiffre d'affaires inférieur à 1 % du montant global), ces dernières ont donc été exclues.

f. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de :

1. Prestations de services, le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque le service est rendu au client,
2. Livraisons de biens, le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du transfert de propriété du bien au client.

g. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition (goodwill) dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si les informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Test de valeur des actifs". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises est inférieur à la part d'intérêt acquise dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé directement en résultat de la période de

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES
Comptes consolidés - Décembre 2020

l'acquisition, en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* ne peut pas être reprise lors d'une période ultérieure.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

h. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont comptabilisés à leur coût d'achat soumis à un amortissement le cas échéant

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat sur une base linéaire couvrant la durée de vie estimée de l'immobilisation. Les terrains ne sont pas amortis. Le Groupe préconise dans ses filiales l'utilisation de durée proches des durées de vie suivantes :

a) Constructions	30 ans
b) Agencements et aménagements	5-15 ans
c) Equipements / Mobilier magasins	5-15 ans
d) Installations tech, matériel & outillage	5 ans
e) Autres immobilisations corporelles	5 ans

i. Test de valeur des actifs

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués.

Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, c'est-à-dire au montant qui serait recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, ne peut être reprise en raison d'une augmentation de sa valeur recouvrable.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont regroupés avec d'autres actifs et passifs au sein d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), ou Groupe d'UGT. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La segmentation du Groupe en UGT a été établie sur la base des pays, chacune d'elles regroupant les entités juridiques qui y opèrent. En conséquence, les écarts d'acquisition ont systématiquement été affectés aux pays.

Détermination de la valeur recouvrable :

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable et en la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

Pour rappel, conformément à la réglementation IFRS (IAS 10.10 IAS 10.21 IAS 1.125), les montants comptabilisés au 31 décembre 2019 ne devant pas être ajustés sauf en cas de continuité d'exploitation définitivement compromise, l'évaluation des actifs et des passifs devait refléter uniquement les conditions qui existaient à la date du 31 décembre 2019, sans tenir compte de l'épidémie de Covid-19.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Néanmoins, compte-tenu de la mise sous protection judiciaire des filiales françaises et suisse, la modification de l'actionnariat et des opérations de recapitalisation ayant suivi (cf. Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture), la méthode la plus appropriée pour approcher la valeur recouvrable étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimées à partir du Business Plan 2020- 2029 établi par la direction du Groupe, validé par l'Actionnaire en juin 2020 et non revu à date. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

	Suisse	Espagne	France	DCI	Luxembourg	Portugal
WACC	18,0%	13,6%	13,6%	18,0%	13,6%	13,6%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	1,6%	1,6%	1,0%	1,6%	1,6%

Analyse de sensibilité des tests de dépréciation :

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

	Taux d'actualisation						
	-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
-0,10%	6,183	3,858	1,724	(0,244)	(2,064)	(3,753)	(5,324)
-0,05%	6,347	4,007	1,858	(0,123)	(1,953)	(3,652)	(5,231)
0,00%	6,513	4,156	1,993	-	(1,842)	(3,550)	(5,138)
+0,05%	6,681	4,307	2,129	0,124	(1,729)	(3,447)	(5,044)
+0,10%	6,850	4,459	2,266	0,248	(1,616)	(3,344)	(4,949)

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dépréciation aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

	Taux d'actualisation						
	-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
-0,10%	0,985	0,623	0,283	(0,036)	(0,336)	(0,619)	(0,885)
-0,05%	1,008	0,644	0,302	(0,018)	(0,319)	(0,603)	(0,871)
0,00%	1,031	0,665	0,322	-	(0,303)	(0,587)	(0,856)
+0,05%	1,054	0,686	0,342	0,018	(0,286)	(0,572)	(0,841)
+0,10%	1,077	0,708	0,361	0,037	(0,269)	(0,556)	(0,827)

Répartition des écarts d'acquisition par UGT au 31 décembre 2020 :

(en milliers d'euros)	Argentine	Suisse	Espagne	France	Luxembourg	Portugal	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	(16)	4 830	37	16 330	1 656	1 090	23 927
Dépréciations cumulées à l'ouverture	-	(4 828)	-	(12 193)	-	-	(17 022)
Valeurs nettes au 31/12/2019	(16)	2	37	4 137	1 656	1 090	6 905
Ecart de conversion	(3)	(0)	-	-	-	-	(3)
Reclassement	-	-	-	110	-	-	110
Valeurs brutes au 31/12/2020	(19)	4 830	37	16 439	1 656	1 090	24 034
Ecart de conversion	-	(25)	-	-	-	-	(25)
Dotations non courantes/impairment	-	-	-	10 533	-	-	10 533
Autre variation	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations cumulées au 31/12/2020	-	(4 853)	-	(1 660)	-	-	(6 513)
Valeurs nettes au 31/12/2020	(19)	(23)	37	14 780	1 656	1 090	17 521

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

j. Contrats de location et application de la norme IFRS 16

Impacts comptabilisés au 1er janvier 2019, date de première application de la norme IFRS 16

La norme IFRS 16 – Contrats de location, a été appliquée à compter du 1er janvier 2019. La nature et les incidences des principaux changements de méthodes comptables résultant de sa première application sont résumées dans les paragraphes ci-après.

L'impact total de ces changements s'établit à 33 749 milliers d'euros sur le total bilan sans incidence sur les capitaux propres. Le Groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1er janvier 2019. La période comparative présentée n'a pas été retraitée conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

Le tableau ci-après rappelle l'effet de l'application de la norme IFRS 16 sur le bilan d'ouverture des états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2018	Impact de l'application de la norme IFRS 16	01/01/2019
Actifs non courants			
Ecart s d'acquisition	23 816	-	23 816
Immobilisations incorporelles	32 557	-	32 557
Immobilisations corporelles	18 020	34 346	52 366
Autres actifs non courants	2 446	-	2 446
Impôts différés	980	-	980
Total actifs non courants	77 820	34 346	112 166
Actifs courants			
Stocks	2 790	-	2 790
Créances Clients	4 072	-	4 072
Autres actifs courants	3 226	(597)	2 629
Créances d'impôts courants	2 600	-	2 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 709	-	6 709
Total actifs courants	19 397	(597)	18 800
TOTAL ACTIFS	97 217	33 749	130 966
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital	18 332	-	18 332
Réserves consolidées	(901)	-	(901)
Résultat	(10 215)	-	(10 215)
Capitaux propres - part du groupe	7 215	-	7 215
Intérêts minoritaires	(1)	-	(1)
Total capitaux propres	7 214	0	7 214
Passifs non courants			
Passifs financiers non courants	53 046	26 033	79 079
Avantages au personnel - part non courante	4 174	-	4 174
Provisions - part non courante	255	-	255
Impôts différés passifs	2 504	-	2 504
Autres passifs non courants	676	-	676
Total passifs non courants	60 656	26 033	86 688
Passifs courants			
Passifs financiers courants	4 721	7 724	12 445
Provisions - part courante	1 085	-	1 085
Dettes fournisseurs	9 529	(7)	9 522
Dettes d'impôts courants	4 899	-	4 899
Autres passifs courants	9 114	-	9 114
Total passifs courants	29 347	7 716	37 064
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	97 217	33 749	130 966

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Methodologie

Le Groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1er janvier 2019. Les états financiers 2018 n'ont ainsi pas fait l'objet d'un retraitement. Au 1er janvier 2019, le montant des engagements locatifs correspond à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Le montant du droit d'utilisation de l'actif correspond au montant de l'engagement locatif, ajusté si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur qui étaient comptabilisés au 31 décembre 2018.

Les contrats de location conclus entre filiales du Groupe ne sont pas retraités. Les charges et produits liés sont éliminés au titre des opérations intragroupes.

Pour les contrats immobiliers, le Groupe n'a pas retenu la mesure de simplification permettant de rattacher la composante locative et la composante non locative en une seule composante, non locative. Ainsi, les charges locatives sont comptabilisées en charges lors de leur exigibilité.

Certains baux immobiliers sont en tacite reconduction (le preneur peut sortir dans un délai de maximum 1 an). Pour les baux dont le Groupe estime raisonnablement qu'il n'exercera pas sa faculté à quitter les lieux, nous avons opté pour une prolongation de la durée du bail d'une durée de 3 ans à compter de la date de transition.

La part variable des loyers qui est fonction du chiffre d'affaires du magasin est comptabilisée en charge et n'est pas prise en compte dans la détermination de la valeur de la dette et de l'actif.

Exclusion des filiales argentines

En raison des difficultés de collecte et de la non-matérialité de ces entités, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les données des contrats de location des filiales argentines.

Avenant IFRS16 – Covid 19

Au cours de l'exercice 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 permettant d'appliquer pour le preneur uniquement une mesure de simplification pour le traitement des allègements de loyers obtenus en lien direct avec la Covid-19.

Cette mesure de simplification permet de comptabiliser l'impact des allègements en résultat d'exploitation sur l'exercice concerné, sans modifier les caractéristiques des contrats. Si la mesure de simplification est non applicable (modification substantielle du contrat), le contrat doit être révisé (réévaluation dette et droit d'utilisation)

Dans son dernier amendement, la norme précise que la mesure de simplification est applicable aux allègements de loyers relatifs à des paiements exigibles jusqu'au 30 juin 2022.

Le groupe 5àsec a obtenu de la part de ses bailleurs différentes mesures d'allègements directement liés avec la pandémie :

- Report d'échéances ou étalement du paiement
- Abandons de loyers
- Renégociations de baux avec obtention de franchises

Nous avons considéré que la plupart des mesures d'allègements obtenues remplissaient les conditions d'application de la mesure de simplification. Seuls les baux renégociés ont fait l'objet d'une révision.

Difficultés rencontrées :

La multiplicité des natures d'allègements consenties par les bailleurs ainsi que l'échelonnement de leur comptabilisation sur deux exercices complexifient l'analyse des impacts attendus.

A noter que compte tenu de leur caractère peu significatif, la mesure de simplification a été appliquée à certains baux dont l'échelonnement des allègements s'étend au-delà de juin 2022

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Détermination du taux d'emprunt marginal

- Caractéristiques de la dette financière du Groupe 5àsec au 1er janvier 2020

Le Groupe 5àsec a obtenu principalement un accord de financement auprès de son actionnaire souscrit par la maison mère Financière Hygie. Les différentes filiales ont peu d'autonomie et sont principalement financées par le Groupe. Le taux d'intérêt est de 15%. Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).

- Approche retenue

Le taux retenu tient compte des taux de financement actuels du marché, augmenté d'une marge (spread) de 125 points de base, reflétant le risque propre du Groupe 5àsec. Il ne nous a pas semblé pertinent de baser la détermination du taux d'emprunt sur les caractéristiques du financement auprès de l'Actionnaire ne reflétant pas le niveau des taux actuels de financement des entreprises. Enfin, la norme IFRS 16 permet d'appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires. Compte tenu du fait que l'essentiel des contrats de location du Groupe porte sur des biens immobiliers, le Groupe a retenu de retenir un taux unique, quelle que soit la nature du bien et la durée résiduelle du contrat.

Taux sans risque OAT France à 10 ans : $\approx 0,3\%$ $\Rightarrow$ Ramené à 1%.

Prime de risque : 1,25%

Taux retenu : 2,25% sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Contrats de location financement retraités selon la norme IAS 17

A la date de transition, les contrats de location précédemment qualifiés de contrats de location-financement selon IAS 17, ont été repris, aussi bien pour le droit d'utilisation que pour l'engagement locatif, pour leur valeur comptable immédiatement avant la date de première application. A l'ouverture, ces contrats représentent 1 978 k€ de droit d'utilisation et 1 774 K€ de passif d'emprunts en crédit-bail. Le droit d'utilisation de l'actif porte essentiellement sur du matériel et équipements en magasins (convoyeurs, machines à laver, table de repassage...) ainsi que des véhicules de fonction.

k. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au minimum du coût d'achat et de la valeur nette réalisable. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans le cadre de transactions ordinaires, duquel sont retranchés les coûts estimés de distribution.

La valorisation des stocks est basée sur le principe du "First-In, First-Out" et intègre les frais d'acquisition et de transport de ces biens.

Les dépréciations de stocks sont calculées en appliquant, par famille de produits invendus, un taux de dépréciation fonction de l'écoulement des articles et leur dernière date de vente. Les taux de dépréciation sont revus périodiquement.

Le montant de la provision pour dépréciation des stocks au 31 décembre 2020 s'élève à 32 k€.

l. Impôts

L'impôt sur le résultat portant sur le profit ou la perte de la période comprend les impôts courants et différés. L'impôt sur le résultat est constaté dans le compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne des éléments directement passés en fonds propres, auquel cas il est constaté en fonds propres.

L'impôt courant est l'impôt attendu sur le revenu imposable de l'exercice, utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture, ainsi que d'éventuels ajustements sur l'impôt dû au titre des exercices précédents.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas prises en compte dans ce calcul : Ecart d'évaluation non fiscalement déductible et différences liées à des investissements dans des filiales dans la mesure où elles ne seront probablement pas récupérables dans le futur.

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés est basé sur la méthode attendue pour leur réalisation, en utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnu nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

m. Disponibilités

Les disponibilités regroupent les comptes bancaires et les dépôts.

n. Avantages du personnel

- Participation des salariés

Les avantages liés à une éventuelle participation des salariés sont comptabilisés en charges de la période dans le résultat d'exploitation.

- Indemnités de départ à la retraite

Ce point concerne les filiales en France et en Suisse.

La comptabilisation des engagements est résumé ci-après :

	31/12/2019	Variation de l'exercice	31/12/2020	dont France	dont Suisse
Actifs non courants (impôts différés actif)	1 355	226	1 581	391	1 190
Total actifs non courants	1 355	226	1 581	391	1 190
Réserves consolidées	(4 210)	(448)	(4 926)	(1 024)	(3 902)
Résultat	(268)	(370)	(370)	(54)	(316)
Capitaux propres - part du groupe	(4 478)	(817)	(5 295)	(1 078)	(4 218)
Avantages au personnel - part non courante	5 827	1 043	6 871	1 463	5 407
Impôts différés passif	5	-	5	5	-
Total passifs non courants	1 355	226	1 581	391	1 190

Concernant la France :

L'obligation nette du Groupe en termes de départ à la retraite est calculée comme suit :

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 1.8% des salaires iso vs 2019 et un taux d'actualisation de 0,5 % (vs 0,5% en 2019).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2013-2015 par sexe).

Il convient de noter que la Société Financière Hygie comptabilise dans ses livres la dette actuarielle estimée à 64k€ en 2020 (vs 44 K€ en 2019).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Concernant la Suisse :

La première provision pour les risques liés aux indemnités de retraites a eu lieu lors de l'exercice 2012. Cette position a été prise après la requalification du système de retraite suisse en tant que régime à prestations définies.

La méthode d'évaluation de l'obligation est la « méthode des unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les prestations dues selon le plan de prévoyance sont projetées dans le futur, attribuées au prorata des années de service, puis actualisées à la date de l'évaluation.

Sont évaluées les prestations de la Fondation prévues en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Sont également intégrées dans l'évaluation les prestations minimales prévues par la loi. Selon IAS19, toute obligation implicite découlant du plan de prestations dont le financement doit effectivement être assumé par la Société et doit également être évaluée.

A ce sujet :

- Il n'existe aucune obligation implicite d'adapter les rentes en cours.
- Il a été tenu compte d'une obligation implicite de créditer des intérêts futurs sur les obligations à un certain taux.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont:

	31.12.2020	31.12.2019
Taux d'actualisation	0,11%	0,20%
Taux d'augmentation des salaires	0.5%	0.5%
Taux d'augmentation des rentes	0,00%	0,00%
Table de mortalité	LPP2015G	LPP2015G
Intérêt crédité de l'avoir vieillesse	1,00%	1,00%
Proportion des versements en capital	50,00%	50,00%
Age de la retraite (femmes/hommes)	64/65	64/65
Probabilité de sortie	LPP2015	LPP2015
Proportion d'invalidité	LPP2015	LPP2015

o. Capital

Dividendes :

Les dividendes sont reconnus comme une dette dès l'affectation du résultat des sociétés distributrices.

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

p. Emprunts porteurs d'intérêts

Les emprunts porteurs d'intérêts sont reconnus à leur valeur nominale.

Les intérêts payés (Cash) ou capitalisés (PIK) sont comptabilisés en charges (ou provisionnés) sur l'exercice auquel ils se rattachent.

Les frais d'émission d'emprunts directement attribuables lors de l'émission d'un passif financier sont déduits de la juste valeur initiale du passif concerné puis étalés sur la durée de vie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différents emprunts souscrits par la Société sont détaillés en note 2.b Financement.

q. Provisions

Une provision est constatée dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé, et s'il est probable que cette obligation résultera en une charge. Si l'impact est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus avec un taux d'actualisation (avant impôt) reflétant les estimations du marché sur le coût de

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

l'argent et, lorsque nécessaire, les risques spécifiques à cette obligation.

r. Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice .

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la valorisation des Goodwill ,
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- les actifs d'impôts différés
- la valorisation des engagements de retraite

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

s. Gestion des risques et instruments financiers

Dans le cadre de ses activités usuelles, le Groupe est exposé aux risques de crédit, de change et de taux.

1. Risque de crédit

Le management a une politique en place permettant d'estimer le risque de crédit. Des évaluations de risque sont faites sur les demandes de crédit dépassant le plafond fixé.

A la date de clôture, aucune concentration significative de risque n'a été identifiée. Le niveau de risque maximal est constitué de la valeur nette de chaque créance du bilan.

2. Risque de taux

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux. A l'ouverture de l'exercice, Financière Hygie avait mis en place une politique de couverture de sa dette à taux variable (Unirate bonds) avec l'objectif de sécuriser les cash-flows futurs en figeant ou plafonnant le taux d'intérêt payé. La société avait ainsi souscrit avec des partenaires bancaires 3 caps pour un notionnel de 23 000 k€ couvrant une période allant pour le plus long d'entre eux jusqu'en octobre 2022. L'ensemble de ces couvertures a été dénoncé en juin 2020, compte-tenu de l'incorporation au capital de la

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

dette Unirate (cf. Note 2 Faits marquants et évènements postérieurs à la clôture).

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des différents modes de valorisation utilisés et s'appuie sur cette classification en conformité avec les normes comptables internationales pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date d'entrée :

- *Catégorie de niveau 1*

Instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif.

- *Catégorie de niveau 2*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables

- *Catégorie de niveau 3*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

Les instruments de couverture sont classés en catégorie de niveau 2.

3. Risque de change

Le Groupe subit un risque de change dans le cadre des ventes, achats et emprunts, dont certains sont libellés en devises étrangères. Les devises présentant le risque le plus significatif, du fait des montants en jeu, sont le franc suisse et le peso argentin.

Le Groupe a comme politique de ne pas couvrir le risque de change sur les créances, dettes et emprunts libellés dans des monnaies étrangères. A la date de clôture de l'exercice, le Groupe a une exposition nulle sur le peso argentin.

L'exposition au risque de change par principale devise est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	CHF	ARS	Total
Actif circulant	921	-	921
Passif circulant	8 840	-	8 840

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 4. Périmètre de consolidation

Société	Pays	Devise	% Intérêt	% Contrôle	Méthode (1) et (2)	% Intérêt	% Contrôle	Méthode (1) et (2)
			31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019
								Société mère
Financière Hygie	France	EUR	100	100	Société mère	100	100	IG
Sasec Group SAS	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec France	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
GSBC	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec RIF	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Latam	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
CONFLUENCE	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
NEWPRESSPRO	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Part Dieu Pressing	France	EUR	100	100	IG	95	100	IG
ST FOY	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	100	IG	99	100	IG
Sasec Argentina SA	Argentine	ARS	100	100	IG	98	100	IG
BRB Argentina SA	Argentine	ARS	100	100	IG	99	100	IG
Dilexia SA	Argentine	ARS	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Espagne	Espagne	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Le Tourneur	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
SBCBG	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
PRESS3B	France	EUR	100	100	IG			

(1) IG: Intégration globale
(2) NI : Non-intégré

Note 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Frais de R&D	Logiciels	Marque	Droit au bail	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	216	8 041	29 263	1 165	1 001	593	40 279
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(134)	(5 867)	(12 671)	(145)	(843)	(296)	(19 956)
Valeurs nettes au 31/12/2019	82	2 173	16 592	1 020	158	297	20 323
Acquisitions	-	206	-	-	11	464	681
Cessions	-	15	3	-	-	(2)	16
Ecart de conversion	-	279	-	-	59	(277)	3
Reclassement	(59)	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31/12/2020	157	8 542	29 266	1 165	1 071	778	40 979
Amortissements nets	(20)	(807)	737	(15)	(35)	(37)	(177)
Reclassement	34	(3)	-	(0)	(34)	-	(3)
Ecart de conversion	-	(19)	(39)	0	-	2	(55)
Dépréciations cumulées au 31/12/2020	(121)	(6 696)	(11 972)	(160)	(912)	(330)	(20 191)
Valeurs nettes à la clôture	36	1 846	17 294	1 005	159	448	20 788
Dont immobilisation en crédit-bail							

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES
Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31/12/2020 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Agencements et aménagement	Equipements Mobillier magasins	Installations tech, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Immo, corporelles en cours	Droit d'utilisation de l'actif	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 170	38 396	19 927	11 750	5 001	384	44 247	120 875
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(637)	(31 998)	(15 872)	(9 456)	(3 694)	(17)	(10 244)	(71 919)
Valeurs nettes au 31/12/2019	533	6 398	4 056	2 294	1 307	366	34 003	48 957
Acquisitions	-	671	627	18	46	473	5 685	7 519
Cessions	-	(38)	(196)	-	(11)	(4)	(2 295)	(2 543)
Reclassement	-	396	42	167	104	(678)	-	31
Restructuration	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	86	(3)	-	9	(7)	70	155
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31/12/2020	1 170	39 511	20 398	11 934	5 149	168	47 707	126 038
Amortissements nets	(29)	(1 782)	(1 324)	(751)	(590)	-	(9 982)	(14 458)
Reprise sur cession	-	38	38	-	26	-	526	628
Reclassement	-	3	-	(10)	(30)	-	-	(37)
Ecart de conversion	-	(65)	26	-	(7)	6	8	(93)
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations cumulées au 31/12/2020	(666)	(33 803)	(17 132)	(10 217)	(4 295)	(11)	(19 692)	(65 818)
Valeurs nettes à la clôture	504	5 707	3 266	1 717	854	157	28 015	40 220
Dont immobilisation en crédit-bail	-	-	282	24	197	-	-	503

Note 7. Autres actifs non courants

Les autres actifs courants se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation non consolidés	204	(2)	202	201
Prêts, cautionnements et autres créances	1 988	(57)	1 931	1 896
Total des autres actifs financiers non courants	2 192	(59)	2 133	2 098

Les titres de participation représentent des participations non significatives dans des entreprises et ne sont donc pas consolidés.

Note 8. Stocks et en-cours

Les stocks et en cours au 31/12/2020 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Consommables	Outillage magasins	Equipements magasins	Autres stocks	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 369	349	151	137	2 007
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(0)	-	(28)	(4)	(32)
Valeurs nettes au 31/12/2019	1 369	349	123	134	1 975
Variation nette de la période	(175)	(16)	(48)	(6)	(246)
Autre Variation	(12)	1	(10)	(2)	(23)
Valeurs brutes au 31/12/2020	1 182	333	93	129	1 738
Dotation	-	-	(2)	-	(2)
Autres Variations	0	-	-	1	1
Dépréciations cumulées au 31/12/2020	(0)	-	(30)	(2)	(32)
Valeurs nettes à la clôture	1 182	333	63	127	1 706

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES
Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 9. Créances clients et autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients - brut	4 865	6 708
Factures à établir	404	63
Dépréciations sur créances clients	(2 582)	(2 039)
Créances clients nettes	2 687	4 732

Les autres actifs courants et les créances d'impôts courants se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Autres créances d'exploitation	59	453
Créances sociales	340	183
Autres créances diverses	1 648	1 077
Charges constatées d'avance	611	493
Créances fiscales	2 276	1 523
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	4 934	3 729

Note 10. Trésorerie

La trésorerie au 31 décembre 2019 se compose ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Placements et équivalents de trésorerie	25	39
Disponibilités	6 903	8 363
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 928	8 401

Note 11. Capital social

Au 31 décembre 2020, le capital social de 17 710 747 euros est composé de 17 710 747 actions à 1 €. La variation de capital s'explique de la manière suivante (cf. Note 2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture)

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
	Capital social	Capital social
Nombre d'actions à l'ouverture	18 331 611	18 331 611
Nombre d'actions souscrites	61 920 555	-
Réduction de capital	(62 541 419)	-
Autres variations	-	-
Nombre d'actions en circulation à la clôture	17 710 747	18 331 611

Note 12. Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés ci-dessous :

Le plan d'apurement du passif de la Société, adopté par le Tribunal de commerce de la Société en date du 15 décembre 2020, a provoqué la conversion intégrale en capital des obligations et de la dette Unirate détenues par l'Actionnaire (cf. Note 2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Les frais d'émission des emprunts ainsi que la couverture de taux associés à ces passifs ont été intégralement extournés sur l'exercice.

Dettes Obligataires

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentations	Reclassements	Actualisation	31/12/2020
BDC Bonds - non courant	22 291	-	(22 882)	592	0
Emprunts obligataires - non courant	-	1 500	-	-	1 500
Dettes obligataires convertibles	22 291	1 500	(22 882)	592	1 500

Le plan d'apurement du passif de Financière Hygie prévoyait la conversion intégrale en capital des obligations BDC Bonds détenues par l'actionnaire, suivie d'une réduction du capital, opération définitivement réalisée avec l'adoption du plan de redressement par continuation par le Tribunal de Commerce en date du 15 décembre 2020.

En date du 24 novembre, la société a émis un nouvel emprunt obligataire convertible auprès de l'actionnaire et procédé à l'émission d'une première tranche de 1 500 k€.

Ces événements sont détaillés en note 2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture)

Dettes auprès d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Actualisation	Ecart de conversion	31/12/2020
Unirate Bonds - non courant	32 882	-	-	(33 589)	708	-	0
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 196	2 178	(155)	(1 123)	-	(0)	2 095
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	932	35	(665)	42	-	1	345
Dette locative IFRS16 - non courant	24 639	4 500	(795)	(8 407)	0	62	19 999
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	34	6	(32)	-	-	-	8
ICNE - OCA - non courant	-	23	-	-	-	-	23
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	5 487	27	(185)	1 149	-	-	6 477
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	1 089	4	(242)	(42)	-	1	811
Dette locative IFRS 16 - courant	9 058	1 184	(10 698)	8 407	-	17	7 967
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	-	249	-	-	-	-	249
ICNE - BDC Bonds (Senior acquisition) - courant	381	2 644	-	(3 025)	-	-	-
ICNE - Unirate Bonds (Mezzanine) - courant	526	1 898	-	(2 424)	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	47	9	(16)	(31)	-	-	9
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	77	(12)	(1)	-	-	0	64
Concours bancaires (trésorerie passive)	929	-	(890)	-	-	-	38
Dettes auprès des établissements de crédits	77 276	12 743	(13 678)	(39 043)	708	80	38 086

On notera au cours de l'exercice:

- la conversion par l'actionnaire de la dette Unirate et des interets courus.
- D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan (23 février 2021). En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes des filales françaises à l'égard des établissements de crédit figurent au passif courant pour un montant global de 5 433 k€
- On rappellera également la souscription par l'Espagne et le Portugal d'emprunts "COVID pour respectivement 1 400 k€ et 700 k€.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Au 31 décembre 2020, l'échéancier des décaissements futurs des dettes obligataires convertibles et emprunts auprès d'établissement de crédit est le suivant :

	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Sans et plus	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
BDC Bonds - non courant	-	-	(0)	-	-	(0)
Emprunts obligataires - non courant	-	-	-	-	1 500	1 500
Dettes obligataires convertibles			(0)		1 500	1 500

	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Plus de 5ans	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Emprunts auprès établiss. de crédit - non courant	-	626	659	517	293	2 095
Emprunts auprès établiss. de crédit - crédit-bail - non courant	-	319	21	4	0	345
Dette locative IFRS16 - non courant	-	5 517	4 303	3 386	6 793	19 999
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-	0	0	0	7	8
ICNE - OCA - non courant	-	-	-	-	23	23
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-	(1)	(1)
Unirate Bonds - non courant	-	-	(0)	-	-	(0)
 Emprunts auprès établiss. de crédit - courant	6 477	-	-	-	-	6 477
Emprunts auprès établiss. de crédit - crédit-bail - courant	811	-	-	-	-	811
Dette locative IFRS 16 - courant	7 967	-	-	-	-	7 967
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	249	-	-	-	-	249
Intérêts courus sur emprunts - courant	9	-	-	-	-	9
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	64	-	-	-	-	64
Concours bancaires (trésorerie passive)	38	-	-	-	-	38
Total	15 616	6 463	4 984	3 908	8 616	38 085

Note 13. Provisions

Les provisions ci-dessous sont ventilées par nature et par échéances (à moins d'un an et à plus d'un an)

	31/12/2019	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2020
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Provisions pour litiges - non courant	80	79	-	-	159
Autres provisions pour risques - non courant	192	318	(77)	(2)	431
Prov pour passif éventuels - non courant	6 028	926	-	-	6 954
Provisions pour pensions et retraites - non courant	5 871	851	(645)	857	6 934
Autres provisions pour charges - non courant	-	-	-	-	-
Total des provisions non courantes	12 171	2 174	(722)	855	14 477

	31/12/2019	Dotation exploitation	Reprise d'exploitation	Autres	31/12/2020
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Provisions pour litiges - courant	102	3	(54)	1	51
Autres provisions pour risques - courant	1 136	-	(684)	11	463
Total provisions courantes	1 238	3	(738)	12	514

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Les principales variations concernent d'une part la reprise constatée le périmètre suisse suite au dénouement d'un risque courant et d'autre part les provisions pour pensions et retraites, cf. Note3.m. Principes comptables et méthodes d'évaluation. Avantages au personnel.

Note 14. Dettes fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	17 590	8 386	9 529
dont Factures non parvenues	4 606	1 147	1 161
Clients - Avances et acomptes reçus	59	77	45
Dettes sociales - courant	9 855	6 965	7 205
Credit Cash	524	421	405
Autres dettes - courant	146	186	234
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 506	1 630	1 220
Clients - Avoirs et RRR		16	39
Comptes courants groupe passifs - courant	4 472	(31)	(35)
Dettes d'impôts courants	4 611	4 340	4 899
Total Autres passifs courants	21 173	13 604	14 012

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fiscales - non courant		-	-
Intérêts courus sur dettes - non courant		-	-
Produits constatés d'avance - non courant	136	4	440
Dettes sociales - non courant		1	-
Total Autres passifs non courants	136	5	676

La forte progression des encours fournisseurs et des dettes sociales s'explique par le passif généré dans le cadre des procédures collectives en France et en Suisse dont l'apurement est prévu sur l'exercice 2021.

A noter également la comptabilisation en comptes courants de la dette à l'égard de notre actionnaire (4 401 k€) dont l'abandon est prévu également sur l'exercice 2021.

Note 15. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont composés de :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	14 mois 31/12/2018
Consommables	(2 581)	(2 123)	(2 102)
Fluides (eau, électricité, gaz)	(3 746)	(4 710)	(5 388)
Locations et charges locatives	(1 799)	(2 902)	(13 621)
Personnel intérimaire	(464)	(575)	(265)
Dépenses de Marketing	(621)	(877)	(1 173)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 325)	(1 863)	(2 110)
Autres charges externes	(5 001)	(6 552)	(7 023)
Total autres achats et charges externes	(15 537)	(19 602)	(31 684)

Par rapport à l'exercice précédent, la diminution des autres charges et charges externes est en lien avec la perte d'activité du fait de la crise sanitaire notamment sur la sous-traitance, la consommation de produits chimiques, d'énergie et fluides (eau , électricité) ainsi que du recours à l'intérim. A noter que la baisse des loyers est à rapprocher de la fermeture de magasins en France et Suisse, loyers non retraités conformément à l'application de la norme IFRS 16.

On rappellera également l'impact de la première application de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019, comparativement à l'exercice 2018.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 16. Charges de personnel

Au 31 décembre 2020, les charges de personnel se composent de :

(en milliers d'euros)	14 mois		
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	(26 241)	(36 819)	(42 076)
Charges sociales	(6 965)	(8 290)	(8 586)
Bonus	(1 213)	(2 105)	(514)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(528)	(13)	(374)
Total	(34 947)	(47 228)	(51 550)

La baisse de la masse salariale s'explique principalement par les effets des mesures de chômage partiel et aides étatiques consentis dans la plupart des filiales du Groupe, les effectifs ayant légèrement progressé par rapport à l'exercice précédent.

Le nombre d'employés au 31/12/2020 (en ETP) est de 1 364

(en équivalents temps plein)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	84	90	83
Agents de maîtrise et techniciens	121	126	152
Employés	365	436	859
Ouvriers	794	653	304
Total	1 364	1 305	1 398

Note 17. Produits et charges courants

Les produits et charges courants se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	14 mois		
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Autre produits d'exploitation courante	1 482	1 776	3 041
Production immobilisée	215	222	222
Subventions d'exploitation	49	114	619
Autres produits	1 240	364	309
Transferts de charges d'exploitation	37	63	337
Rep./dép. des créances (actif circulant)	598	516	530
Total autres produits courants	3 621	3 054	5 059
Autres charges	(388)	(99)	(552)
Pertes sur créances irrécouvrables	(69)	(231)	(388)
Litiges magasins	(283)	(430)	(555)
Dot./dép. des actifs circulants	(1 137)	(375)	(56)
Total autres charges courantes	(1 877)	(1 136)	(1 550)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES
Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	14 mois		
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Cessions de titres consolidés	0	-	4 729
Cessions d'immobilisations incorporelles	(7)	(4)	(0)
Cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles	(883)	(293)	(304)
Sub. invest. virées au résultat de l'ex.	-	-	41
Autres produits opérationnels	2 728	5	693
Autres charges opérationnelles	(7 892)	(2 486)	(5 622)
Charges et produits sur ex. antérieurs	(735)	(81)	(4)
Dotations nettes except. (sur actif circulant)	47	625	(988)
Dotations nettes except. pour risques et charges	(542)	(6 318)	1 576
Dotations nettes except. pour impairment test	15 573	(28 952)	(66)
Total	8 290	(37 504)	55

En 2019, la forte dégradation du résultat opérationnel s'expliquait par les conséquences des tests de valeur sur les UGT suisse et française et notamment la constatation d'une dotation exceptionnelle pour provision sur un passif éventuel sur le périmètre suisse. Sur l'exercice, compte tenu du soutien de l'actionnaire et de l'adoption du plan de redressement par continuation des filiales françaises, une partie des dépréciations a été reprise.

Note 19. Coût de l'endettement

Le coût de l'endettement financier net se compose ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Intérêt BDC Bonds (Mezzanine et) Unirate (acquisition)	(5 172)	(4 008)	(3 746)
Charges d'intérêts sur emprunt	(135)	(277)	(369)
Intérêts - IFRS16	(690)	(827)	-
Unirate debt fees	-	-	(495)
Intérêts OC	(23)	-	-
Intérêts payés sur C/C	(66)	0	(47)
Autres intérêts	(99)	(297)	(1 272)
Autres chges financières sur équiv. de trésorerie	(60)	(41)	(249)
Coût de l'endettement financier brut	(6 246)	(5 449)	(6 171)

La dégradation par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par les effets de l'augmentation du taux d'intérêts et des default interest sur les dettes BDC Bonds et Unirate jusqu'à leur capitalisation ainsi que l'annulation des écritures relatives aux couvertures de taux sur la dette Unirate.

Note 20. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se détaillent ainsi :

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

		14 mois	
(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes - Rubrique d'élimination	-	-	(34)
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	0	0	6
Gains de change	351	228	1 252
Gains de change - Non réalisés	-	-	(236)
Autres produits financiers	0	2	29
Produits de fusion	-	-	(11)
Produits de cession de titres	-	-	49
Rep./ provisions financières	-	-	6
Transfert de charges financières	-	-	1 352
Total autres produits financiers	352	231	2 423
Pertes de change	(728)	(319)	(1 388)
Variation de juste valeur (charge)	36	(3)	(32)
Autres charges financières	(52)	(92)	(67)
Charges de fusion	-	(154)	-
Charge d'actualisation	(1 299)	(158)	(184)
VNC des titres cédés	-	-	(169)
Total autres charges financières	(2 037)	(727)	(1 840)
Total	(1 686)	(496)	583

La principale variation concerne l'annulation des écritures d'actualisation suite à l'extinction des dettes Unirate et BDC Bonds.

Note 21. Impôts

- Charge nette d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Charge d'impôt exigible	(531)	(604)	(596)
Charge d'impôt différé	(725)	79	(141)
Total	(1 256)	(526)	(737)

L'impôt exigible correspond pour l'essentiel à la CVAE des filiales françaises, la constatation d'impôts différés correspond à une régularisation sur les impôts différés actifs de la filiale espagnole.

- Impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Différences temporaires	769	55	(95)
Déficits fiscaux reportables	-	-	8
Impôts différés sur retraitements	(45)	(123)	255
Dépréciation IDA	-	(11)	(26)
Impôt différé net	725	(79)	141

- Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net consolidé avant écart d'acquisition	(16 080)	(44 528)	(10 299)
Impôts comptabilisés	(1 256)	(526)	(736)
Résultat consolidé avant impôt et amortissement écart d'acquisition	(14 824)	(44 002)	(9 563)
Taux d'impôt constaté	-8,47%	-1,19%	-7,70%
Taux de droit commun	25,83%	25,83%	28,00%
Charge théorique d'impôt (B)	3 829	11 366	2 966
Ecart à expliquer	(5 085)	(11 891)	(3 702)
Ecart permanent	560	29 330	761
Retraitements conso sans ID	394	(21 296)	(1 812)
Impôts différés de l'exercice non reconnus	3 590	3 041	4 737
Autres (dont écart de taux)	542	818	16
Total impôts	5 085	11 892	3 702

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Le montant du report déficitaire (non reconnu) du Groupe d'intégration fiscale s'élève à 67 982 k€ à la clôture de l'exercice contre 54 030 k€ à la clôture de l'exercice précédent.

- Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Impôts différés actifs à l'ouverture	1 306	980	642
Impôts différés passifs à l'ouverture	2 445	2 504	2 400
Impôts différés nets à l'ouverture	1 139	1 524	1 758
Charge de l'exercice	(725)	79	(141)
Autres variations	184	306	375
Impôts différés nets à la clôture	1 679	1 139	1 524
Dont Impôts différés actifs	1 456	1 306	980
Dont Impôts différés passifs	3 135	2 445	2 504

Les autres variations de la période correspondent pour l'essentiel à l'impact des impôts différés sur les engagements envers le personnel pour la Suisse.

Note 22. Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires réparti par zones géographiques :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	14 mois
			31/12/2018
Argentine		1 645	4 026
France	27 578	44 062	40 856
Suisse	16 005	26 540	32 037
Espagne	2 947	5 583	6 368
Luxembourg	4 339	7 038	7 980
Portugal	2 633	4 173	4 898
Hongrie		-	554
Brésil		-	777
Total Chiffre d'Affaires	53 502	89 041	97 496

- Chiffre d'affaires réparti par type d'activités :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	14 mois
			31/12/2018
B2C Revenues	44 880	72 687	73 553
B2B revenues	5 274	10 079	10 000
B2B2C revenues	286	475	72
Franchise	1 864	3 594	5 506
Logistique	1 197	2 207	3 083
Total Chiffre d'Affaires	53 502	89 041	97 498

Note 23. Informations relatives aux parties liées

- Identités des parties liées

Les conventions passées entre la Société Financière Hygie et ses sociétés affiliées sont une convention de gestion de trésorerie, une convention de prestation de services aux termes de laquelle la société fournit notamment des prestations de direction générale, de positionnement marketing (marques, concepts, communication...), de coordination techniques (achats, investissement, optimisation du parc...), d'organisation administratives, financières, et une convention d'intégration fiscale.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

- Transactions avec les dirigeants

Au 31 décembre 2019, le Management du Groupe détenait 3,9% de la Société Financière Hygie par l'intermédiaire de sociétés ad hoc (pourcentage de détention des droits de vote sur la base des fonds propres et quasi-fonds propres). La quasi-totalité de ces titres a fait l'objet d'un rachat pour l'actionnaire lors des opérations de restructuration intervenus en avril 2020. Il convient de se référer à la Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

L'information sur les rémunérations reçues des membres des organes de direction de l'entreprise consolidante au titre de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

- Relations avec d'autres parties liées :

Il n'y a pas eu en 2020 de transactions avec les autres parties liées.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES
Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 24. Engagements hors bilan

• Engagements recus

Engagement des Banques prêteuses

Dans le cadre de la Convention de Crédits signée en date du 17 octobre 2017, le Groupe, via sa filiale 5àsec RIF, disposait d'une ligne de Crédit Renouvelable (*Revolving Credit Facility*) destinée à financer ses besoins en fonds de roulement, d'un montant tiré de 4 900 k€ au 31 décembre 2019. À la suite de la mise sous redressement judiciaire de la société 5àsec Rif en date du 28 avril 2020, cet engagement a été dénoncé. Cf. Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture.

Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

• Engagements donnés

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Covenants bancaires

L'ensemble des financements souscrit le 17 octobre 2017 était conditionné par le respect de ratios à date de clôture de chaque arrêté semestriel et annuel : En bris au 31 décembre 2019, et compte tenu des procédures collectives, l'ensemble de ces engagements a été dénoncé en avril 2020. Cf. Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture

Suretés

Dans le cadre de la souscription de la dette obligataire convertible « BDC Bonds » et de l'emprunt bancaire « Unirate Bond » en date du 17 octobre 2017, le Groupe avait accordé au 31 décembre 2019 un certain nombre de nantissements sur actifs.

Par ailleurs, dans le cadre de la convention de Crédit Renouvelable (*Revolving Credit Facility*) signée en date du 17 octobre 2017, 5àsec RIF avait accordé le nantissement de son compte-titres (5à Sec France).

Ces nantissements ont été dénoncés dans le cadre de la restructuration du Groupe. Cf. Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture.

Autres

Engagements donnés (K euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Avals et cautions (donnés)	343	365	363

Note 25. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de leurs travaux (hors procédures collectives) au cours de l'exercice s'élève à 376 k€.

Financière Hygie
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de de 22.360.950 Euros
Siège social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, je rends compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et des perspectives d'avenir.

Les Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

L'ensemble du groupe ayant été fortement impacté par la crise sanitaire et le confinement les comptes n'ont pu être arrêtés en temps et heures, c'est la raison pour laquelle nous avons déposé une requête en prorogation du délai de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes.

Le Président du Tribunal de commerce de Paris a rendu le 23 Juin 2021 une ordonnance prorogeant la date de tenue de l'assemblée jusqu'au 30 Septembre 2021.

Présentation des Etats financiers

Il est à noter que ces états financiers couvrent la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Je présenterai également les comptes consolidés du groupe.

1. SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE DE L'EXERCICE

Notre société est à la tête du groupe de sociétés 5àSec, elle gère ses participations, met en place les financements de ses filiales et des sociétés contrôlées, et assure leur assistance administrative.

L'an dernier nous vous avons exposé les difficultés du groupe liées au fait que le marché du pressing est depuis une quinzaine d'années gravement impacté, situation qui a été aggravée par la crise sanitaire et les confinements décidés par les différents états.

Difficultés qui nous ont amené à demander l'ouverture de procédures collectives pour quasiment toutes les sociétés française du groupe et la société Suisse Baechler Teintureries, dont la société Financière Hygie, le Tribunal de Commerce de Paris ayant prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde concernant cette dernière, actant d'un plan de continuation avec l'appui de son actionnaire à six mois.

Toutes les sociétés Françaises en Procédure collective, dont la société Financière Hygie ont présenté au Tribunal de Commerce de Paris le 23 Novembre 2020 un plan de continuation des sociétés, par jugements en date du 15 Décembre 2020 le Tribunal de Commerce de Paris a adopté un plan de continuation pour toutes les sociétés.

OS

Les plans proposés au Tribunal prévoyaient des abandons de créances entre les sociétés du groupe et par l'actionnaire, en application de ceux-ci :

- Nous avons décidé le 20 Novembre 2020 d'incorporer au capital de notre filiale la société 5àSec GROUP notre créance et les intérêts courus, soit la somme de 48.361.292,70 €, et de réduire le capital du même montant par imputation des pertes figurant en report à nouveau, ces décisions ont été prises sous la condition suspensive de l'adoption du plan de continuation par le tribunal de commerce de Paris et la condition d'affectation des pertes en report à nouveau, tout pouvoir a été conféré au Président pour constater la réalisation des opérations.
Le Président a constaté la levée de la condition suspensive le 23 Décembre 2020 et la réalisation des opérations.
- Nos actionnaires ont décidé le 20 Novembre 2020 :
 - . sous condition suspensive de l'adoption du plan de continuation par le Tribunal de Commerce de Paris, de convertir les ADP 1 à 5 en Actions Ordinaires, de convertir les obligations en actions, d'augmenter le capital d'un montant de 42.302.619 € par apport en numéraire, de déléguer compétence au Président pour procéder à une augmentation de capital de 2.800.000 € ;
 - . de déléguer compétence au Président pour procéder à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 5.300.000 €.

Le Président usant de la délégation de compétence qui lui a été consentie a décidé le 24 Novembre 2020 d'émettre 1.500.000 OCA pour un montant de 1.500.000 €, qui ont été immédiatement souscrites, et ce pour soutenir la trésorerie des sociétés du groupe, après le premier confinement l'activité des sociétés d'exploitation n'avaient pas repris à 100 %, un second confinement a été décidé en France pour la période du 29 Octobre 2020 au 1^{er} Décembre 2020, qui a de nouveau mis à mal les sociétés d'exploitation.

Les différents pays dans lesquels le groupe a des sociétés d'exploitation ont également mis en place des confinements successifs en fonction de l'évolution de l'épidémie sur le territoire concerné.

Le Président a le 23 Décembre constaté que la condition suspensive d'adoption du plan de continuation était réalisée, et qu'en conséquence les opérations de conversion d'actions de préférence et d'augmentation de capital étaient réalisées.

Les associés ont par acte sous seing privé en date du 23 Décembre 2020 décidé de réduire le capital de la société Financière Hygie de la somme de 62.541.419 € par imputation sur les pertes antérieures figurant en report à nouveau, c'est pourquoi à la clôture 2020 ledit compte présente un solde débiteur s'élevant à 3 €.

Les opérations d'augmentation et de réduction de capital ont permis d'assainir le bilan de la société, la conversion des obligations a diminué son passif et les capitaux propres ont été reconstitués.

Des abandons ont également été consentis aux sous filiales par la société 5àsec GROUP, ceux-ci sont plus amplement développés au titre des comptes consolidés.

Les plans prévoyaient aussi des restructurations en France la plupart d'entre elles ont été réalisées au 31 Décembre 2020.

En ce qui concerne notre bilan 2020 :

La société au titre de l'assistance administrative a généré en 2020 un chiffre d'affaires de 3.312.144 €, les charges d'exploitation se sont élevées à 4.396.004 €, elle réalise un résultat d'exploitation de – 851.646 € ; l'exercice précédent, elle avait généré un bénéfice d'exploitation.

La perte résulte de la baisse du chiffre d'affaires, celle-ci trouve sa cause dans la suspension pendant toute la durée du sursis concordataire de notre filiale suisse de toute facturation de prestations de services.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 1.417.411 €, constitués principalement, des couts de refacturation en provenance d'une de ses filiales, d'honoraires de conseil externe, de loyers notamment pour le siège parisien et de primes d'assurances.
- Les frais de personnel, s'élèvent à 1.849.925 €, la société emploie le management du groupe.
- Les charges sociales s'élèvent à 774.511 €.

Notre personnel, assurant le management du groupe, n'a pas été mis en chômage partiel.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à – 1.505.443 €, le montant des intérêts perçus est inférieur aux intérêts servis par la société, les filiales ne distribuent pas de dividendes.

AS

Le résultat exceptionnel s'établit à la somme de 7.614.145 €, comprenant essentiellement de la reprise nette de dépréciation sur la valorisation des titres Sasec Group, d'honoraires liés aux procédures collectives, d'abandons de créances consentis et reçus dans le cadre de l'exécution du plan d'apurement des passifs intragroupes, d'un write-off sur les frais d'émission des emprunts (Unirate et BDC Bonds).

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements le résultat comptable de la société enregistre un bénéfice de 5 257 057€.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE DU PRESENT RAPPORT

L'exercice 2021 est encore marqué par les confinements dans les différents pays pour lutter contre la pandémie.

Ces confinements ont fortement impacté l'activité et les chiffres d'affaires de nos filiales, les filiales françaises sortant de procédures collectives aucun établissement financier n'a voulu leur accorder de prêt même garanti par l'état.

Pour soutenir financièrement nos filiales notre capital a été augmenté et nous avons émis des obligations convertibles à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2021.

Le Président a fait complètement usage des délégations de compétence qui lui ont été consenties par les associés le 24 Novembre 2020, il a le :

- 24 novembre 2020 procédé à l'émission de 1.500.000 OCA d'un (1) euro chacune, au prix de 1.500.000 euros,
- 6 janvier 2021 procédé à l'émission de 1.560.000 OCA d'un (1) euro chacun, au prix de 1.560.000 euros
- 6 janvier 2021 procédé à l'émission de 2.040.000 actions ordinaires, d'un (1) euro de valeur nominale unitaire, soit un prix de souscription total de 2.040.000 euros,
- 19 Février 2021 procédé à l'émission de 760.000 Actions Ordinaires, d'un (1) euro de valeur nominale unitaire, soit un prix de souscription total de 760.000 euros,
- 19 Février 2021 procédé à l'émission de 2.172.136 OCA d'un (1) euro chacune, au prix de souscription de 2.172.136 euros,
- 25 Mars 2021 procédé à l'émission de 67.864 OCA d'un (1) euro chacune, au prix de souscription de 67.864 euros,

Les associés de la société ont par acte en date du 19 Février 2021 consenti au Président délégation de compétence :

- à l'effet de réaliser une augmentation du capital d'un montant maximum 2.800.000 euros, par émission au pair, en une ou plusieurs fois, d'un nombre maximum de 2.800.000 actions ordinaires nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- en vue de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions ordinaires pour un montant maximum total en principal de 2.530.339 euros par l'émission de obligations convertibles en actions ordinaires de catégorie 2 (les « OCA 2 ») d'un (1) euro de valeur unitaire, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;

Le Président faisant usage des délégations de compétence a :

- le 19 Février 2021 décidé d'émettre 1.067.864 Actions Ordinaires, d'un (1) euro de valeur nominale unitaire, émises au prix de souscription total de 1.067.864 euros,
- le 25 Mars 2021 décidé d'émettre 390.339 Actions Ordinaires d'un (1) euro de valeur nominale chacune, émises au prix de 390.339 €,
- le 25 Mars 2021 procédé à l'émission de 1.941.797 OCA2, d'un (1) euro chacune, au prix de 1.941.797 euros,
- le 26 Avril 2021 décidé d'émettre 392.000 actions ordinaires d'un (1) euro de valeur nominale chacune, émises au prix de souscription total de 392.000 €,
- le 26 Avril 2021 procédé à l'émission de 588.000 OCA 2, d'un (1) euro chacune, au prix de 588.000 euros,

A l'issue de ces opérations notre capital est de 22.360.950 € et nous avons émis 7.829.797 obligations convertibles en actions, le nombre d'obligations pouvant être de nouveau émises étant de 542, les associés ont décidé le 28 Mai 2021 de conférer une nouvelle délégation de compétence au Président à l'effet d'émettre des obligations convertibles en actions

dans la limite de 569.661 OCA au prix de 569.661 €.

Le Président à ce jour n'a pas fait usage de la délégation du 28 Mai 2021.

Notre bailleur n'a pas voulu renouveler le bail des locaux dans lesquels se trouve notre siège, nous avons dû chercher de nouveaux locaux, nous en avons trouvé situés près de notre siège actuel, le bail a été signé.

En date du 15 février 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec RIF a acquis l'intégralité des parts de la SAS Sopress auprès de la société Presspro. La société Sopress exploite deux pressings dans le centre de Lyon.

En date du 18 juin 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA. Avec cette cession, le Groupe n'a plus d'activité en propre en Argentine.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives de la société sont liées à celles de ses filiales.

L'exercice 2021 sera encore déficitaire pour les sociétés d'exploitation en raison de la pandémie et des mesures diverses de confinement.

Nous espérons un retour à l'équilibre en 2022.

Nous poursuivons la politique de réduction des coûts au niveau du groupe.

AUTRES INFORMATIONS

1. Rapports complémentaires relatifs à l'usage des délégations de compétence consenties au Président

Les rapports établis en application des articles L.225-138 et R.225-116 du code de commerce, vous seront soumis.

2. Affectation du résultat – distribution de dividendes

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5.257.057 € diminué du report à nouveau débiteur s'élevant à 3 € soit la somme de 5.257.054 €, comme suit :

- à la réserve légale 262.853 €
- le solde soit 4.994.201 € en report à nouveau

3. Réintégrations fiscales

Il n'a pas été opéré de réintégration dans notre résultat fiscal en application de l'article 39-4 du CGI.

4. Détention de capital par les salariés

Le pourcentage de détention du capital dans notre société par ses salariés est de 0.

- Actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées :
 - o dans le cadre de plan d'épargne d'entreprise Néant
 - o dans le cadre de fonds commun de placement d'entreprise Néant
- Actions incessibles détenues par le personnel de la société, dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise Néant
- Acquisition par la société de ses propres actions en vue de leur attribution aux salariés, dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise Néant
- Opérations réalisées au titre d'options d'achat ou de souscriptions d'actions, réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la société. Néant.

5. Récapitulatif des échéances fournisseurs et créanciers de Financière Hygie

Les confinements successifs avec les problématiques de gestion administrative des mesures que l'entreprise a dû mettre en œuvre pendant ces périodes, alliés aux procédures collectives, a compliqué le travail de l'équipe comptable, qui a dû supporter un surcroît de travail à une période où les sociétés n'ont pas les moyens d' étoffer les équipes en suite de quoi le récapitulatif des échéances n'a pu être établi.

6. Activité de recherche et développement

La Société n'a pas développé d'activité de Recherche et Développement pour l'année 2020.

7. Participations :

Vous trouverez ci-après le tableau d'informations sur les participations directes et indirectes de notre société avec le pourcentage de détention au 31 décembre 2020, après restructuration des sociétés Françaises.

Société	Pays	Devise	Quote part du capital détenu en %	Méthode d'intégration
5asec Group SAS	France	EUR	100	IG
5asec RIF	France	EUR	100	IG
5asec France	France	EUR	100	IG
Part Dieu Pressing	France	EUR	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	IG
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	IG
5asec Latam	France	EUR	100	IG
5asec Argentina SA	Argentine	ARS	100	IG
BRB Argentina SA	Argentine	ARS	100	IG
Dilexia SA	Argentine	ARS	100	IG
5asec Espagne	Espagne	EUR	100	IG
5asec Portugal	Portugal	EUR	100	IG

8. Transfert du siège social

Nous nous sommes vu contraints de trouver de nouveaux locaux notre bailleur ayant refusé de renouveler notre bail précaire, c'est pourquoi nous vous proposons de transférer notre siège social au 20, Rue du Sentier, 75002 paris, à compter du 26 Juillet 2021, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

2 COMPTES CONSOLIDES ET ACTIVITE DES FILIALES

1. Comptes consolidés IFRS

Pour l'exercice 2020, les principaux agrégats du compte de résultat sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 53 502 K€ composé du CA réalisé par les magasins corporate, par les activités Franchise et Logistique des filiales, ainsi qu'à certaines activités complémentaires (Activité Tapis en Suisse, 5àFil au Portugal par exemple),

es

- Des coûts d'exploitation de – 53 257 K€ dont le poste majeur correspond aux coûts de personnel à hauteur de – 34 947 k€.
- Le résultat opérationnel courant s'élève ainsi à – 15 183 K€, retraité des dotations nettes aux amortissements et dépréciation l'EBITDA s'élève à 245 K€.
- Le Résultat opérationnel non courant s'élève ainsi à 8 290 K€ et est composé essentiellement de reprise de dépréciation des actifs incorporels suite à l'adoption en France du plan de redressement ou sauvegarde par continuation et du soutien de l'actionnaire.
- Le résultat financier est de –7 932 K€, composé essentiellement du cout de l'endettement avant incorporation des dettes (Unirate et BDC Bonds) au capital de Financière Hygie.
- Le résultat avant impôts est ainsi de –14 825 K€
- Le résultat de l'exercice part du groupe s'élève à –16 080 K€, après une charge d'impôts courants et différés de –1 256 K€ ; la quote-part de résultat revenant aux minoritaires est nulle, Financière Hygie détenant directement ou indirectement 100 % des parts de ses filiales.

Répartition du chiffres d'affaires (*) par zones géographiques et par activités

(en milliers d'euros)	14 mois		
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Argentine		1 645	4 026
France	27 578	44 062	40 856
Suisse	16 005	26 540	32 037
Espagne	2 947	5 583	6 368
Luxembourg	4 339	7 038	7 980
Portugal	2 633	4 173	4 898
Hongrie		-	554
Brésil		-	777
Total Chiffre d'Affaires	53 502	89 041	97 496

(en milliers d'euros)	14 mois		
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
B2C Revenues	44 880	72 687	73 553
B2B revenues	5 274	10 079	10 000
B2B2C revenues	286	475	72
Franchise	1 864	3 594	5 506
Logistique	1 197	2 207	3 083
Total Chiffre d'Affaires	53 502	89 041	97 498

(*) Compte-tenu des transactions intervenues entre 5asec Latam et un investisseur local au cours de l'exercice et conclues en 2021 par la cession de l'ensemble des participations argentines ainsi que de l'incidence peu significative de la contribution de ces sociétés sur la présentation des comptes consolidés (chiffre d'affaires inférieur à 1 % du montant global), ces dernières ont donc été exclues.

Au niveau bilan :

- La situation nette du Groupe de -38 988 K€ à la clôture de l'exercice précédent a été assainie et s'élève à 1 761 K€ au 31 décembre 2020.
- Les disponibilités du Groupe s'élèvent à 6 928 K€.
- Pour un total bilan de 98 371 K€.

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

af

Les sociétés françaises ayant fait l'objet d'une procédure collective, sont ainsi que nous vous l'avons indiqué précédemment, sorties desdites procédures en suite de l'adoption des plans de continuation par le Tribunal de Commerce de Paris le 15 Décembre 2020.

La société BAECHLER TEINTURERIES de droit Suisse a été fait l'objet d'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse), cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. La sortie du sursis concordataire est prévue pour la mi-juillet avec paiement immédiat d'un dividende de 2 042 K CHF auquel s'ajoute une réserve de 256 K CHF pour les éventuels créanciers retardataires.

Conformément aux plans de redressement Français les filiales du groupe ont été recapitalisées :

- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française 5àsec RIF par incorporation des créances par son associé unique 5asec Group pour un montant global de 14 389 k€, suivie d'une réduction de capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française Press 38 par incorporation des créances par son associé unique Newpresspro pour un montant global de 684 k€.

A noter également la recapitalisation des filiales de la péninsule ibérique

- Le 28 décembre 2020, recapitalisation de 5asec España par incorporation des créances par son associé unique 5asec Group pour un montant global de 1 501 k€, suivie d'une seconde incorporation de créance en mars 2021 de 200 k€, compensée par les pertes cumulées.
- Le 31 décembre 2020, recapitalisation de 5aseco Portugal par incorporation des créances par son associé unique 5asec Group pour un montant global de 913 k€ compensée par les pertes cumulées.

Pour soutenir nos filiales Françaises et Suisse nous avons dû augmenter notre capital par apport en numéraire et émettre des obligations, ces opérations sont exposées dans la première partie du présent rapport.

Nos filiales 5asec España et 5aseco Portugal ont contracté des emprunts COVID en 2020, leur permettant de financer leurs besoins en trésorerie.

2. Activités des filiales

Nos filiales et les sociétés contrôlées exercent les activités suivantes :

- Activité de holding : sociétés 5àSec Group, 5àSec Latam, Newpresspro
- Activité d'exploitation de magasins de traitement des textiles
- Activité de Franchiseur
- Activité de Master Franchise à l'international (DCI) en traitement des textiles et vente de matériel de pressing

Vous trouverez ci-après les chiffres clés des filiales :

Chiffre d'affaires et résultat net pour chacune des participations au titre de l'exercice 2020 en devise locale :

Société	Pays	Devise	CA ITT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec Group SAS	France	EUR	0	8 784 364
5asec RIF	France	EUR	16.035.345	-6.302.480
5asec France	France	EUR	3.981.653	-1.262.146
GSBC	France	EUR	499 962	589 618
Le Tourneur	France	EUR	6 985 865	-1 139 848
NEWPRESSPRO	France	EUR	242 514	4 298 123
Part Dieu Pressing	France	EUR	952 119	224 393
CONFLUENCE	France	EUR	1 052 060	531 274
PRESS38	France	EUR	420 327	-413 464
SAINTE FOY PRESSING	France	EUR	62 954	- 3 963
SBCBG	France	EUR	213 169	672 070
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	17 677 139	- 4 610 893
DCI	Suisse	CHF	2 342 787	- 6 562 159
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	4 917 104	-655 293
Monplaisir	Luxembourg	EUR	962 430	-118 056
5asec Latam	France	EUR	0	-12 985
5asec Argentina SA	Argentine	ARS	nc	nc
BRB Argentina SA	Argentine	ARS	nc	nc
Dilexia SA	Argentine	ARS	nc	nc
5asec Espagne	Espagne	EUR	3 219 165	- 2 163 463
5asec Portugal	Portugal	EUR	2 759 263	- 1 963 670

Mouvements de sociétés constatés sur l'exercice depuis la clôture de l'exercice précédent

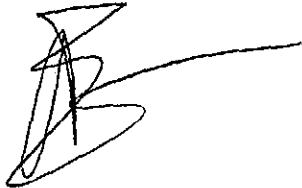
Conformément aux plans de redressement la société 5àSec RIF a absorbé les sociétés Teinturerie Letourneur, Soyez BCBG, GSBC, et Newpresspro, la société Newpresspro ayant elle-même absorbé ses filiales les sociétés Press 38, Confluence Pressing et Ste Foy Pressing.
Les opérations de fusion absorption ont pris effet au 31 Décembre 2020.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes.

Telles sont, chers Associés, les informations que je tenais à vous communiquer pour vous permettre de vous prononcer en pleine connaissance de cause sur le texte des décisions proposées.

LePrésident
M. Olivier BOCCARA



FINANCIERE HYGIE

Société par actions simplifiée

8, rue du Sentier

PARIS 75002

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Jean LEBIT
18, rue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

FINANCIERE HYGIE

Société par actions simplifiée

8, rue du Sentier

PARIS 75002

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société FINANCIERE HYGIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINANCIERE HYGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 *Frais marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture* de l'annexe des comptes consolidés qui présente le contexte de l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire et les impacts sur les comptes 2020 du plan de continuation approuvé par le Tribunal de commerce le 15 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre Groupe apprécie l'existence ou non d'indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués. Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, tel que décrit dans le paragraphe *Test de valeur des actifs de la note 3* de l'annexe des comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs et les tests de dépréciation effectués par le Groupe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Sarcelles et Paris-La Défense, le 22 juillet 2021

Les commissaires aux comptes

Jean LEBIT

Deloitte & Associés



Benoit Pimont

Benoit PIMONT

COMPTES CONSOLIDES FINANCIERE HYGIE

Exercice clos le 31 décembre 2020



INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

1.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE-----	3
2.	COMPTE DE RESULTAT -----	4
3.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES-----	5
4.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE -----	6
5.	NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES-----	7
Note 1.	Informations générales-----	7
Note 2.	Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture -----	7
Note 3.	Principes comptables et méthodes d'évaluation-----	14
Note 4.	Périmètre de consolidation-----	27
Note 5.	Immobilisations incorporelles -----	27
Note 6.	Immobilisations corporelles -----	28
Note 7.	Autres actifs non courants -----	28
Note 8.	Stocks et en-cours -----	28
Note 9.	Créances clients et autres actifs courants -----	29
Note 10.	Trésorerie-----	29
Note 11.	Capital social-----	29
Note 12.	Passifs financiers-----	29
Note 13.	Provisions -----	31
Note 14.	Dettes fournisseurs et autres passifs courants-----	32
Note 15.	Autres achats et charges externes -----	32
Note 16.	Charges de personnel -----	33
Note 17.	Produits et charges courants -----	33
Note 18.	Autres produits et charges opérationnels-----	34
Note 19.	Coût de l'endettement -----	34
Note 20.	Autres produits et charges financières-----	34
Note 21.	Impôts -----	35
Note 22.	Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires-----	36
Note 23.	Informations relatives aux parties liées -----	36
Note 24.	Engagements hors bilan-----	38
Note 25.	Honoraires CAC -----	38

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actifs non courants				
Ecarts d'acquisition	5	17 521	6 905	23 816
Immobilisations incorporelles	5	20 788	20 323	32 557
Immobilisations corporelles	6	40 220	48 957	18 020
Autres actifs non courants	7	2 133	2 098	2 446
Impôts différés	21	1 456	1 306	980
Total actifs non courants		82 117	79 589	77 820
Actifs courants				
Stocks	8	1 706	1 975	2 790
Créances Clients	9	2 687	4 732	4 072
Autres actifs courants	9	2 658	2 206	3 226
Créances d'impôts courants	9	2 276	1 523	2 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	6 928	8 401	6 709
Total actifs courants		16 255	18 837	19 397
TOTAL ACTIFS		98 371	98 426	97 217
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres				
Capital	11	17 711	18 332	18 332
Réserves consolidées		130	(12 793)	(903)
Résultat		(16 080)	(44 527)	(10 214)
Capitaux propres - part du groupe		1 761	(38 988)	7 215
Intérêts minoritaires		0	(2)	(1)
Total capitaux propres		1 761	(38 990)	7 214
Passifs non courants				
Passifs financiers non courants	12	23 971	81 973	53 046
Avantages au personnel - part non courante	13	6 934	5 871	4 174
Provisions - part non courante	13	7 543	6 300	255
Impôts différés passifs	21	3 135	2 445	2 504
Autres passifs non courants		136	5	676
Total passifs non courants		41 718	96 595	60 656
Passifs courants				
Passifs financiers courants	12	15 615	17 594	4 721
Provisions - part courante	13	514	1 238	1 085
Dettes fournisseurs	14	17 590	8 386	9 529
Dettes d'impôts courants	14	4 611	4 340	4 899
Autres passifs courants	14	16 561	9 264	9 114
Total passifs courants		54 892	40 821	29 347
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		98 371	98 426	97 217

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

2.COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>		14 mois		
	Notes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	22	53 502	89 041	97 496
Achats consommés		(3 983)	(8 210)	(12 028)
Autres achats et charges externes	15	(15 537)	(19 602)	(31 685)
Charges de personnel	16	(34 947)	(47 228)	(51 550)
Impôts et taxes		(534)	(862)	(1 492)
Autres produits de l'activité courante	17	3 621	3 054	5 058
Autres charges de l'activité courante	17	(1 877)	(1 136)	(1 550)
EBITDA		245	15 057	4 250
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations		(15 427)	(15 610)	(8 280)
Résultat opérationnel courant		(15 183)	(553)	(4 030)
Autres produits et charges opérationnels	18	8 290	(37 504)	55
Résultat opérationnel		(6 893)	(38 057)	(3 975)
Coût de l'endettement financier net	19	(6 246)	(5 449)	(6 171)
Autres produits et charges financiers	20	(1 686)	(496)	583
Résultat avant impôt		(14 825)	(44 002)	(9 563)
Impôts courant et différés	21	(1 256)	(526)	(736)
Résultat net		(16 080)	(44 528)	(10 298)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	(1)	(84)
Résultat net - Part du groupe		(16 080)	(44 527)	(10 214)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/10/2017	13 079	0	804	(3 997)	9 885	14	9 898
Résultat net de la période	-	(10 215)	-	-	(10 215)	(84)	(10 299)
Ecart de conversion	(0)	(0)	(9)	(0)	(9)	(0)	(9)
Augmentation de capital	5 253	-	-	10	5 263	-	5 263
Entrée de périmètre	(0)	-	(13)	4 928	4 915	68	4 986
Sortie de périmètre	(0)	-	(1 293)	(1 326)	(2 618)	0	(2 618)
Autres variations	-	-	-	(6)	(6)	-	(6)
31/12/2018	18 332	(10 215)	(512)	(391)	7 215	(1)	7 214

(en milliers d'euros)

	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/12/2018	18 332	(10 215)	(512)	(390)	7 215	(1)	7 215
Résultat net de la période	-	(44 527)	-	-	(44 527)	(1)	(44 528)
Affectation résultat 2017	-	10 215	-	(10 215)	-	(0)	(0)
Ecart de conversion	-	0	(505)	(0)	(505)	(0)	(505)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement	-	-	-	(59)	(59)	-	(59)
OCI	-	-	-	(1 114)	(1 114)	-	(1 114)
31/12/2019	18 332	(44 527)	(1 017)	(11 777)	(38 989)	(2)	(38 990)

(en milliers d'euros)

	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/12/2019	18 332	(44 527)	(1 017)	(11 777)	(38 989)	(2)	(38 990)
Résultat net de la période	-	(16 080)	-	-	(16 080)	-	(16 080)
Affectation résultat 2019	-	44 527	-	(44 527)	-	(0)	(0)
Ecart de conversion	-	0	(81)	0	(81)	32	(50)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement	(621)	-	-	58 141	57 520	-	57 520
OCI	-	-	-	(638)	(638)	-	(638)
31/12/2020	17 711	(16 080)	(1 096)	1 227	1 761	0	1 761

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	(14 mois)		
	31/12/2020	2019.12	2018.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	(16 080)	(44 528)	(10 299)
Elimination des profits / pertes sur actualisation	1 300	158	184
Elimination des amortissements et provisions	855	50 095	7 907
Elimination de la variation des impôts différés	-	-	-
Elimination des produits de dividendes	-	-	34
Elimination des plus ou moins values de cession	1 919	451	(8 838)
Elimination de la charge ou produits d'impôts	1 256	526	736
Elimination du coût de l'endettement financier net	6 246	5 449	6 171
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement	16 977	(357)	(27 741)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	12 473	11 794	(31 846)
Incidence des variations de périmètre	(1)	-	(7 837)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 499)	(2 901)	(8 399)
Variation des prêts et avances consentis	(163)	9	38
Subventions d'investissements reçues	135	44	77
Cession d'immobilisations	2	416	370
Dividendes reçus	-	-	(34)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENT	(2 526)	(2 432)	(15 785)
Augmentations (réductions) de capital	-	-	5 253
Emissions d'emprunts	3 981	7 323	46 378
Remboursements d'emprunts	(12 772)	(11 922)	(2 227)
Intérêts financiers nets versés	(1 701)	(3 561)	(5 487)
Autres flux liés aux opérations de financement	(890)	484	2 161
FLUX D'ACTIVITE LIES AUX FINANCEMENTS	(11 382)	(7 676)	46 078
Incidence de la variation des taux de change	(38)	6	16
VARIATION DE LA TRESORERIE	(1 473)	1 692	(1 537)
Trésorerie d'ouverture	8 401	6 709	8 246
Trésorerie de clôture	6 928	8 401	6 709
VARIATION DE LA TRESORERIE	(1 473)	1 692	(1 537)

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note liminaire

Note 1. Informations générales

La Société Financière Hygie (« la société ») a été immatriculée le 26 juillet 2017 et a démarré son activité le 17 octobre 2017. La Société a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2018 (exercice de 14 mois). Cette Société est de droit français et est domiciliée 8, rue du Sentier 75009 PARIS.

L'objet de la Société en tant qu'entité de tête du Groupe (« le Groupe » ou le « Groupe 5àsec ») est de prendre des participations dans les différentes sociétés filiales et de mettre en place le financement de leur activité. Elle détient notamment le rôle d'interlocuteur principal des partenaires financiers.

Les comptes consolidés présentés sont établis en euro et constitue la devise de référence de la société.
Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Le Groupe 5àsec constitué de Financière Hygie et ses filiales présente son reporting selon trois activités principales : les magasins « Corporate », la franchise et la logistique.

L'activité franchise regroupe à la fois les franchises locales et internationales.

Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

a. Faits marquants de l'exercice

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, la Société devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à l'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

En outre, il convient de préciser qu'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse) a été ouvert au bénéfice de Baechler Teintureries, société détenue à 100% par 5àSec Group. Cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. L'objectif de la procédure est similaire à celui de la procédure française, à savoir proposer un plan de continuation de l'activité accompagné d'un plan d'apurement du passif.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, et en tenant compte des conditions posées par l'actionnaire pour apporter les 11M€ nécessaires au financement du plan (périmètre France et Suisse), que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

▪ Plan de redressement opérationnel

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrit dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;
- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

■ Réduction du passif

Enfin, le plan de redressement de 5àSec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui, à la date d'ouverture des procédures, était estimé à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

■ Plan d'apurement du passif au niveau consolidé

Sur la base de prévisions d'activité et de trésorerie, les propositions d'apurement du passif suivantes ont été élaborées par le management :

○ Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera honoré sur 12 mois.

○ Dettes fournisseurs

Les projets de plan de redressement/sauvegarde prévoient d'apurer le passif fournisseur de chaque structure concernée de la façon suivante :

- Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.
- Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, le solde étant abandonné.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

- Les autres fournisseurs (hors comité) se sont vu proposer deux options :

- Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;
- Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, le nouvel actionnaire s'est rapproché d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale. Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées et détenues par l'actionnaire, ont été traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés.

○ Dettes fiscales et sociales

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte et en cas de refus, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (Option longue, telle qu'indiquée ci-dessus).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise.

○ Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.
- S'agissant des créances portées par l'actionnaire et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

Les prévisions de trésorerie, prenant en compte l'apurement du passif ci-dessus et les apports de new money, font état de soldes positifs dès 2021, ceux-ci atteignant 11,6 M€ en 2027.

■ Apport de new money

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques), sous réserve de l'adoption du plan.

Cet apport doit être fait notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

■ Simplification juridique de l'organigramme

En vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, le groupe s'est engagé à procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part- Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, SoyezBCBG, GSBC et Newpresspro.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

A l'exception de l'absorption de la société Part-dieu Pressing reportée en juin 2021, l'ensemble de ces opérations ont été réalisées le 31 décembre 2020.

La Société et ses filiales ont présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris. Ce plan a été adopté pour l'ensemble des sociétés françaises le 15 décembre 2020.

A compter de cette date, les opérations de recapitalisation décidées en novembre 2020 ont été définitivement réalisées et les abandons de créances entre les sociétés intégrées du périmètre 5asec ont été comptabilisés (neutre en consolidation).

■ Opérations de recapitalisation opérées en 2020

- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de Financière Hygie par incorporation des créances par l'actionnaire pour un montant global de 61 921 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la filiale 5asec Group par incorporation des créances par Financière Hygie pour un montant global de 48 361 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française 5àsec RIF par incorporation des créances par son associé unique 5asec Group pour un montant global de 14 389 k€, suivie d'une réduction de capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française Press 38 par incorporation des créances par son associé unique Newpresspro pour un montant global de 684 k€.

A noter également la recapitalisation des filiales de la péninsule ibérique

- Le 28 décembre 2020, recapitalisation de 5asec España par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 1 501 k€, suivie d'une seconde incorporation de créance en mars 2021 de 200 k€, compensée par les pertes cumulées.
- Le 31 décembre 2020, recapitalisation de 5aseco Portugal par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 913 k€ compensée par les pertes cumulées.

A ces opérations de recapitalisation, doivent également signalées des opérations de financement consenties par l'actionnaire et des organismes tiers :

■ Financement

- Emission d'un emprunt obligataire convertible auprès de l'actionnaire pour un montant total à émettre de 5 300 K€ dont les caractéristiques sont les suivantes :
Montant maximal : 5 300 000 euros
Nombre d'OC émises : émission en une ou plusieurs tranches pour un nombre maximal de 5 300 000 obligations convertibles en action ordinaire d'un euro chacune
Durée : 7 ans.
Taux d'intérêt : 15%. Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).
En date du 24 novembre 2020, la société a procédé à l'émission d'une première tranche de 1 500 k€.
- Le 3 avril 2020, obtention d'un emprunt ICO – COVID de 1 400 k€ par la filiale 5asec España : comprenant à l'origine une carence de 12 mois avec un remboursement échelonné jusqu'en mai 2025. La société a entamé des négociations afin d'allonger la période de carence et de l'échéancier, acceptées en 2021 selon les termes suivants : délai de carence reporté jusqu'en mai 2022 avec un échéancier prolongé jusqu'en avril 2028, le taux d'intérêts fixe est augmenté de 1,6 % à 2,464 %.
- Obtention d'emprunts COVID pour un montant global de 700 k€ par la filiale 5aseco Portugal : dont
 - 350 k€ auprès de la Novo Banco (souscription le 19/05/2020 pour une durée maximale de 48 mois avec un moratoire jusqu'en janvier 2022, rémunérés au taux de +1,0 % + Euribor 12 M)
 - 350 k€ auprès de la CDG (souscription le 16/07/2020 pour une durée maximale de 72 mois avec un moratoire jusqu'en janvier 2022, rémunérés au taux de +0,7 % + Euribor 12 M)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

b. Evénements postérieurs à la clôture

▪ Activité

Sur le début de l'année 2021, l'activité reste toujours très perturbée, en particulier en France avec la fermeture des centres commerciaux >20 000m² à compter du 31 janvier et ceux >10 000m² à compter du 5 mars. Le mois de mai a amorcé une reprise timide mais progressive de l'activité partout en Europe avec l'assouplissement des règles de couvre-feu, la réouverture des centres commerciaux et de l'activité B2B (transport aérien, restauration...). Le télétravail devrait néanmoins perdurer dans la majorité des pays Corporate.

▪ Financement :

Afin de respecter ses engagements d'apport en new money dans le cadre du plan de redressement/sauvegarde par continuation des filiales françaises, l'actionnaire a procédé à l'émission de nouvelles actions ordinaires et d'obligations convertibles.

Face à la 3^{ème} vague de COVID, l'actionnaire a porté l'enveloppe globale maximale de 11 M€ à 14 m€.

Ainsi, le 06 janvier, 19 février, 25 mars et 26 avril 2021, Financière Hygie a émis au total :

- 4 650 203 actions ordinaires d'un montant nominal de 1 €
- 7 829 797 obligations convertibles en actions d'un montant nominal de 1 € dont les caractéristiques sont identiques à l'émission intervenue le 24 novembre 2020.

Les apports en New Money de l'actionnaire peuvent donc se résumer de la manière suivante :

Montant en euros	Montant total	Actions ordinaires	Obligations Convertibles OCA1	Obligations Convertibles OCA2
24-nov-20	1 500 000		1 500 000	
06-janv-21	3 600 000	2 040 000	1 560 000	
19-févr-21	4 000 000	1 827 864	2 172 136	
25-mars-21	2 400 000	390 339	67 864	1 941 797
26-avr-21	980 000	392 000		588 000
	12 480 000	4 650 203	5 300 000	2 529 797

On notera par ailleurs, qu'en mai 2021, la filiale 5asec RIF a sollicité une demande de prêt relais en attendant de recevoir les aides gouvernementales prévues dans le cadre du COVID. Le 1^{er} juin 2021, la société a ainsi perçu un prêt 1 500 k€ auprès du CODEFI.

▪ Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, les filiales françaises ont payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (1 388 K€ versé).

D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figurent toujours au passif pour un montant global de 13 636 K€ (TTC).

A ces dettes s'ajoutent celles de 4 401 K€ en compte courant de notre actionnaire sur 5asec Group et 957 K€ TTC de dettes rachetées également par notre actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques. L'abandon de la totalité des créances détenues par notre actionnaire sera également comptabilisé le 23 février 2021.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

- **Opérations de restructuration juridique :**

L'absorption de la société Part Dieu par 5asec RIF, par voie de dissolution sans liquidation, est intervenue le 22 juin 2021.

- **Sortie du sursis concordataire de la filiale suisse Baechler Teintureries**

La sortie du sursis concordataire est prévue pour la mi-juillet avec paiement immédiat d'un dividende de 2 042 K CHF auquel s'ajoute une réserve de 256 K CHF pour les éventuels créanciers retardataires.

Au 31/12/2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figurent toujours au passif pour un montant global de 9 876 K CHF.

- **Acquisitions et cessions :**

En date du 15 février 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec RIF a acquis l'intégralité des parts de la SAS Sopress auprès de la société Presspro. La société Sopress exploite deux pressings dans le centre de Lyon.

En date du 18 juin 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA. Avec cette cession, le Groupe n'a plus d'activité en propre en Argentine.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2020 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2020 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2019 établi selon le même référentiel.

Les textes adoptés par l'Union Européenne sont publiés au Journal officiel de l'Union européenne et peuvent être consultés sur EUR-Lex. Au 31 décembre 2020, les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

b. Evolution du référentiel comptable

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020 sont identiques à celles retenues pour les comptes consolidés au 31 décembre 2019 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2020. Ces textes sont les suivants :

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Définition du terme « significatif » ;
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 - Réforme des taux de référence (Phase 1) ;
- Amendements à IFRS 3 – Définition d'une entreprise ;
- Amendements aux références du Cadre conceptuel pour les normes IFRS ;
- ainsi que l'amendement à IFRS 16 - Contrats de location : avantages octroyés aux preneurs dans le contexte de la Covid-19, applicable à compter du 1er juin 2020.

L'application de ces amendements n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Textes adoptés par l'Union Européenne d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2021 :

- Amendement à IFRS 4 - Contrats d'assurance : Prolongation de l'exemption temporaire de l'application IFRS 9
- Amendement à IFRS 9, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 - Réforme des taux d'intérêt de référence (Phase 2)

L'application de ces amendements devrait être sans incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Textes non encore adoptés par l'Union Européenne

- Amendements des normes IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, IAS 16 - Immobilisations corporelles, IAS 37 - Provisions, Passifs éventuels et Actifs éventuels et des Améliorations annuelles 2018-2020 : applicable à compter du 1er janvier 2022 (*)
- Norme IFRS 17 - Contrats d'assurance : applicable à compter du 1er janvier 2023 (*)
- Amendements à IAS 1 - Présentation des états financiers : Classification des dettes en courant ou non courant 1er janvier 2023 (*)

(*) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne.

Le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative de l'application de ces textes sur les comptes consolidés du Groupe.

Les comptes individuels des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont tous arrêtés selon les normes locales à la date du 31 décembre. Il est procédé à des retraitements d'homogénéisation afin de les rendre conformes aux normes IFRS.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

c. Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

d. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les participations concernent les sociétés dans lesquels le Groupe a de l'influence, mais pas de contrôle significatif sur les politiques opérationnelles ou financières.

Les états financiers consolidés présentent ces participations au bilan, pour leur valeur d'acquisition, pouvant éventuellement donner lieu à dépréciation selon les informations disponibles.

Le choix des méthodes de consolidation répond à la définition de contrôle exprimée par les normes.

e. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les entités en devise étrangère, sont converties en euros (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) au taux de la parité ci-dessous pour 1 Euro.

	Taux de clôture 2020.12	Taux moyen 2020.12	Taux de clôture 2019.12	Taux moyen 2019.12
Peso argentin	103,1254	80,8914	67,1819	53,8643
Franc suisse	1,0802	1,0703	1,0854	1,1127
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Les bilans des filiales exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change de clôture, alors que le taux moyen est utilisé pour la conversion des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie. Dans le cas de variations significatives des cours de change ou celui d'économies hyper-inflationnistes, les états financiers de ces filiales sont convertis au taux de clôture. Les gains ou pertes de change, réalisés ou latents, sont isolés de manière spécifique dans les fonds propres. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts en résultant sont enregistrés en compte de résultat.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement nécessaire sur la valeur des actifs et passifs liés à cette acquisition sont convertis en euro au taux de clôture.

Hyperinflation et exclusion des sociétés du périmètre argentin

L'Argentine est à compter du 1er juillet 2018 considérée comme un pays en hyperinflation. La norme IAS 29 « information financière dans les économies hyperinflationnistes » s'applique donc aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le peso argentin. La norme IAS 29 requiert de retraiter les états financiers qui ont été établis selon la convention du coût historique. Ce retraitement consiste à appliquer un indice général des prix, de sorte que les états financiers soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Ainsi l'ensemble des actifs et passifs non-monétaires doivent être corrigés de l'inflation pour refléter leur « valeur réelle » à la date de clôture. De même, le compte de résultat est retraité pour corriger l'inflation constatée sur la période. Les éléments monétaires n'ont pas besoin d'être retraités, puisqu'ils reflètent déjà le pouvoir d'achat à la date de clôture. Les dispositions de la norme IAS 29 doivent s'appliquer au début de l'exercice au cours duquel le pays est considéré en hyperinflation. Ainsi dans les états financiers au 31 décembre 2019, les dispositions de la norme prennent effet à compter du 1er janvier 2018 comme si l'Argentine avait toujours été hyperinflationniste. En application de la norme IAS 21, il n'est pas possible de retraiter les exercices publiés antérieurement au passage en comptabilité d'hyperinflation.

Le Groupe n'est pas significativement exposé à ce pays.

Par ailleurs, compte-tenu des transactions intervenues entre 5asec Latam et un investisseur local au cours de l'exercice et conclues en 2021 par la cession de l'ensemble des participations argentines ainsi que de l'incidence peu significative de la contribution de ces sociétés sur la présentation des comptes consolidés (chiffre d'affaires inférieur à 1 % du montant global), ces dernières ont donc été exclues.

f. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de :

1. Prestations de services, le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque le service est rendu au client,
2. Livraisons de biens, le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du transfert de propriété du bien au client.

g. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition (goodwill) dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si les informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Test de valeur des actifs". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises est inférieur à la part d'intérêt acquise dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé directement en résultat de la période de

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

l'acquisition, en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* ne peut pas être reprise lors d'une période ultérieure.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

h. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont comptabilisés à leur coût d'achat soumis à un amortissement le cas échéant

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat sur une base linéaire couvrant la durée de vie estimée de l'immobilisation. Les terrains ne sont pas amortis. Le Groupe préconise dans ses filiales l'utilisation de durée proches des durées de vie suivantes :

a) Constructions	30 ans
b) Agencements et aménagements	5-15 ans
c) Equipements / Mobilier magasins	5-15 ans
d) Installations tech, matériel & outillage	5 ans
e) Autres immobilisations corporelles	5 ans

i. Test de valeur des actifs

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués.

Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, c'est-à-dire au montant qui serait recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, ne peut être reprise en raison d'une augmentation de sa valeur recouvrable.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont regroupés avec d'autres actifs et passifs au sein d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), ou Groupe d'UGT. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La segmentation du Groupe en UGT a été établie sur la base des pays, chacune d'elles regroupant les entités juridiques qui y opèrent. En conséquence, les écarts d'acquisition ont systématiquement été affectés aux pays.

Détermination de la valeur recouvrable :

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable et en la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

Pour rappel, conformément à la réglementation IFRS (IAS 10.10 IAS 10.21 IAS 1.125), les montants comptabilisés au 31 décembre 2019 ne devant pas être ajustés sauf en cas de continuité d'exploitation définitivement compromise, l'évaluation des actifs et des passifs devait refléter uniquement les conditions qui existaient à la date du 31 décembre 2019, sans tenir compte de l'épidémie de Covid-19.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Néanmoins, compte-tenu de la mise sous protection judiciaire des filiales françaises et suisse, la modification de l'actionnariat et des opérations de recapitalisation ayant suivi (cf. Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture), la méthode la plus appropriée pour approcher la valeur recouvrable étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimées à partir du Business Plan 2020- 2029 établi par la direction du Groupe, validé par l'Actionnaire en juin 2020 et non revu à date. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

	Suisse	Espagne	France	DCI	Luxembourg	Portugal
WACC	18,0%	13,6%	13,6%	18,0%	13,6%	13,6%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	1,6%	1,6%	1,0%	1,6%	1,6%

Analyse de sensibilité des tests de dépréciation :

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

	Taux d'actualisation						
	-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
-0,10%	6,183	3,858	1,724	(0,244)	(2,064)	(3,753)	(5,324)
-0,05%	6,347	4,007	1,858	(0,123)	(1,953)	(3,652)	(5,231)
0,00%	6,513	4,156	1,993	-	(1,842)	(3,550)	(5,138)
+0,05%	6,681	4,307	2,129	0,124	(1,729)	(3,447)	(5,044)
+0,10%	6,850	4,459	2,266	0,248	(1,616)	(3,344)	(4,949)

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dépréciation aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

	Taux d'actualisation						
	-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
-0,10%	0,985	0,623	0,283	(0,036)	(0,336)	(0,619)	(0,885)
-0,05%	1,008	0,644	0,302	(0,018)	(0,319)	(0,603)	(0,871)
0,00%	1,031	0,665	0,322	-	(0,303)	(0,587)	(0,856)
+0,05%	1,054	0,686	0,342	0,018	(0,286)	(0,572)	(0,841)
+0,10%	1,077	0,708	0,361	0,037	(0,269)	(0,556)	(0,827)

Répartition des écarts d'acquisition par UGT au 31 décembre 2020 :

(en milliers d'euros)	Argentine	Suisse	Espagne	France	Luxembourg	Portugal	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	(16)	4 830	37	16 330	1 656	1 090	23 927
Dépréciations cumulées à l'ouverture	-	(4 828)	-	(12 193)	-	-	(17 022)
Valeurs nettes au 31/12/2019	(16)	2	37	4 137	1 656	1 090	6 905
Ecart de conversion	(3)	(0)	-	-	-	-	(3)
Reclassement	-	-	-	110	-	-	110
Valeurs brutes au 31/12/2020	(19)	4 830	37	16 439	1 656	1 090	24 034
Ecart de conversion	-	(25)	-	-	-	-	(25)
Dotations non courantes/impairment	-	-	-	10 533	-	-	10 533
Autre variation	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations cumulées au 31/12/2020		(4 853)		(1 660)			(6 513)
Valeurs nettes au 31/12/2020	(19)	(23)	37	14 780	1 656	1 090	17 521

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

j. Contrats de location et application de la norme IFRS 16

Impacts comptabilisés au 1er janvier 2019, date de première application de la norme IFRS 16

La norme IFRS 16 – Contrats de location, a été appliquée à compter du 1er janvier 2019. La nature et les incidences des principaux changements de méthodes comptables résultant de sa première application sont résumées dans les paragraphes ci-après.

L'impact total de ces changements s'établit à 33 749 milliers d'euros sur le total bilan sans incidence sur les capitaux propres. Le Groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1er janvier 2019. La période comparative présentée n'a pas été retraitée conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

Le tableau ci-après rappelle l'effet de l'application de la norme IFRS 16 sur le bilan d'ouverture des états financiers consolidés au 31 décembre 2019.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2018	Impact de l'application de la norme IFRS 16	01/01/2019
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition	23 816	-	23 816
Immobilisations incorporelles	32 557	-	32 557
Immobilisations corporelles	18 020	34 346	52 366
Autres actifs non courants	2 446	-	2 446
Impôts différés	980	-	980
Total actifs non courants	77 820	34 346	112 166
Actifs courants			
Stocks	2 790	-	2 790
Créances Clients	4 072	-	4 072
Autres actifs courants	3 226	(597)	2 629
Créances d'impôts courants	2 600	-	2 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 709	-	6 709
Total actifs courants	19 397	(597)	18 800
TOTAL ACTIFS	97 217	33 749	130 966
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital	18 332	-	18 332
Réserves consolidées	(901)	-	(901)
Résultat	(10 215)	-	(10 215)
Capitaux propres - part du groupe	7 215	-	7 215
Intérêts minoritaires	(1)	-	(1)
Total capitaux propres	7 214	0	7 214
Passifs non courants			
Passifs financiers non courants	53 046	26 033	79 079
Avantages au personnel - part non courante	4 174	-	4 174
Provisions - part non courante	255	-	255
Impôts différés passifs	2 504	-	2 504
Autres passifs non courants	676	-	676
Total passifs non courants	60 656	26 033	86 688
Passifs courants			
Passifs financiers courants	4 721	7 724	12 445
Provisions - part courante	1 085	-	1 085
Dettes fournisseurs	9 529	(7)	9 522
Dettes d'impôts courants	4 899	-	4 899
Autres passifs courants	9 114	-	9 114
Total passifs courants	29 347	7 716	37 064
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	97 217	33 749	130 966

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Méthodologie

Le Groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1er janvier 2019. Les états financiers 2018 n'ont ainsi pas fait l'objet d'un retraitement. Au 1er janvier 2019, le montant des engagements locatifs correspond à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Le montant du droit d'utilisation de l'actif correspond au montant de l'engagement locatif, ajusté si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur qui étaient comptabilisés au 31 décembre 2018.

Les contrats de location conclus entre filiales du Groupe ne sont pas retraités. Les charges et produits liés sont éliminés au titre des opérations intragroupes.

Pour les contrats immobiliers, le Groupe n'a pas retenu la mesure de simplification permettant de rattacher la composante locative et la composante non locative en une seule composante, non locative. Ainsi, les charges locatives sont comptabilisées en charges lors de leur exigibilité.

Certains baux immobiliers sont en tacite reconduction (le preneur peut sortir dans un délai de maximum 1 an). Pour les baux dont le Groupe estime raisonnablement qu'il n'exercera pas sa faculté à quitter les lieux, nous avons opté pour une prolongation de la durée du bail d'une durée de 3 ans à compter de la date de transition.

La part variable des loyers qui est fonction du chiffre d'affaires du magasin est comptabilisée en charge et n'est pas prise en compte dans la détermination de la valeur de la dette et de l'actif.

Exclusion des filiales argentines

En raison des difficultés de collecte et de la non-matérialité de ces entités, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les données des contrats de location des filiales argentines.

Avenant IFRS16 – Covid 19

Au cours de l'exercice 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 permettant d'appliquer pour le preneur uniquement une mesure de simplification pour le traitement des allègements de loyers obtenus en lien direct avec la Covid-19.

Cette mesure de simplification permet de comptabiliser l'impact des allègements en résultat d'exploitation sur l'exercice concerné, sans modifier les caractéristiques des contrats. Si la mesure de simplification est non applicable (modification substantielle du contrat), le contrat doit être révisé (réévaluation dette et droit d'utilisation)

Dans son dernier amendement, la norme précise que la mesure de simplification est applicable aux allègements de loyers relatifs à des paiements exigibles jusqu'au 30 juin 2022.

Le groupe 5àsec a obtenu de la part de ses bailleurs différentes mesures d'allègements directement liés avec la pandémie :

- Report d'échéances ou étalement du paiement
- Abandons de loyers
- Renégociations de baux avec obtention de franchises

Nous avons considéré que la plupart des mesures d'allègements obtenues remplissaient les conditions d'application de la mesure de simplification. Seuls les baux renégociés ont fait l'objet d'une révision.

Difficultés rencontrées :

La multiplicité des natures d'allègements consenties par les bailleurs ainsi que l'échelonnement de leur comptabilisation sur deux exercices complexifient l'analyse des impacts attendus.

A noter que compte tenu de leur caractère peu significatif, la mesure de simplification a été appliquée à certains baux dont l'échelonnement des allègements s'étend au-delà de juin 2022

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Détermination du taux d'emprunt marginal

- Caractéristiques de la dette financière du Groupe 5àsec au 1er janvier 2020

Le Groupe 5àsec a obtenu principalement un accord de financement auprès de son actionnaire souscrit par la maison mère Financière Hygie. Les différentes filiales ont peu d'autonomie et sont principalement financées par le Groupe. Le taux d'intérêt est de 15% Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).

- Approche retenue

Le taux retenu tient compte des taux de financement actuels du marché, augmenté d'une marge (spread) de 125 points de base, reflétant le risque propre du Groupe 5àsec. Il ne nous a pas semblé pertinent de baser la détermination du taux d'emprunt sur les caractéristiques du financement auprès de l'Actionnaire ne reflétant pas le niveau des taux actuels de financement des entreprises. Enfin, la norme IFRS 16 permet d'appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires. Compte tenu du fait que l'essentiel des contrats de location du Groupe porte sur des biens immobiliers, le Groupe a retenu de retenir un taux unique, quelle que soit la nature du bien et la durée résiduelle du contrat.

Taux sans risque OAT France à 10 ans : $\approx 0,3\%$ => Ramené à 1%.

Prime de risque : 1,25%

Taux retenu : 2,25% sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Contrats de location financement retraités selon la norme IAS 17

A la date de transition, les contrats de location précédemment qualifiés de contrats de location-financement selon IAS 17, ont été repris, aussi bien pour le droit d'utilisation que pour l'engagement locatif, pour leur valeur comptable immédiatement avant la date de première application. A l'ouverture, ces contrats représentent 1 978 k€ de droit d'utilisation et 1 774 K€ de passif d'emprunts en crédit-bail. Le droit d'utilisation de l'actif porte essentiellement sur du matériel et équipements en magasins (convoyeurs, machines à laver, table de repassage...) ainsi que des véhicules de fonction.

k. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au minimum du coût d'achat et de la valeur nette réalisable. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans le cadre de transactions ordinaires, duquel sont retranchés les coûts estimés de distribution.

La valorisation des stocks est basée sur le principe du "First-In, First-Out" et intègre les frais d'acquisition et de transport de ces biens.

Les dépréciations de stocks sont calculées en appliquant, par famille de produits invendus, un taux de dépréciation fonction de l'écoulement des articles et leur dernière date de vente. Les taux de dépréciation sont revus périodiquement.

Le montant de la provision pour dépréciation des stocks au 31 décembre 2020 s'élève à 32 k€.

I. Impôts

L'impôt sur le résultat portant sur le profit ou la perte de la période comprend les impôts courants et différés. L'impôt sur le résultat est constaté dans le compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne des éléments directement passés en fonds propres, auquel cas il est constaté en fonds propres.

L'impôt courant est l'impôt attendu sur le revenu imposable de l'exercice, utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture, ainsi que d'éventuels ajustements sur l'impôt dû au titre des exercices précédents.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas prises en compte dans ce calcul : Ecart d'évaluation non fiscalement déductible et différences liées à des investissements dans des filiales dans la mesure où elles ne seront probablement pas récupérables dans le futur.

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés est basé sur la méthode attendue pour leur réalisation, en utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnu nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

m. Disponibilités

Les disponibilités regroupent les comptes bancaires et les dépôts.

n. Avantages du personnel

- *Participation des salariés*

Les avantages liés à une éventuelle participation des salariés sont comptabilisés en charges de la période dans le résultat d'exploitation.

- *Indemnités de départ à la retraite*

Ce point concerne les filiales en France et en Suisse.

La comptabilisation des engagements est résumé ci-après :

	31/12/2019	Variation de l'exercice	31/12/2020	dont France	dont Suisse
Actifs non courants (impôts différés actif)	1 355	226	1 581	391	1 190
Total actifs non courants	1 355	226	1 581	391	1 190
Réserves consolidées	(4 210)	(448)	(4 926)	(1 024)	(3 902)
Résultat	(268)	(370)	(370)	(54)	(316)
Capitaux propres - part du groupe	(4 478)	(817)	(5 295)	(1 078)	(4 218)
Avantages au personnel - part non courante	5 827	1 043	6 871	1 463	5 407
Impôts différés passif	5	-	5	5	-
Total passifs non courants	1 355	226	1 581	391	1 190

Concernant la France :

L'obligation nette du Groupe en termes de départ à la retraite est calculée comme suit :

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 1.8% des salaires iso vs 2019 et un taux d'actualisation de 0,5 % (vs 0,5% en 2019).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2013-2015 par sexe).

Il convient de noter que la Société Financière Hygie comptabilise dans ses livres la dette actuarielle estimée à 64k€ en 2020 (vs 44 K€ en 2019).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Concernant la Suisse :

La première provision pour les risques liés aux indemnités de retraites a eu lieu lors de l'exercice 2012. Cette position a été prise après la requalification du système de retraite suisse en tant que régime à prestations définies.

La méthode d'évaluation de l'obligation est la « méthode des unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les prestations dues selon le plan de prévoyance sont projetées dans le futur, attribuées au prorata des années de service, puis actualisées à la date de l'évaluation.

Sont évaluées les prestations de la Fondation prévues en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Sont également intégrées dans l'évaluation les prestations minimales prévues par la loi. Selon IAS19, toute obligation implicite découlant du plan de prestations dont le financement doit effectivement être assumé par la Société et doit également être évaluée.

A ce sujet :

- Il n'existe aucune obligation implicite d'adapter les rentes en cours.
- Il a été tenu compte d'une obligation implicite de créditer des intérêts futurs sur les obligations à un certain taux.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont:

	31.12.2020	31.12.2019
Taux d'actualisation	0,11%	0,20%
Taux d'augmentation des salaires	0.5%	0.5%
Taux d'augmentation des rentes	0,00%	0,00%
Table de mortalité	LPP2015G	LPP2015G
Intérêt crédité de l'avoir vieillesse	1,00%	1,00%
Proportion des versements en capital	50,00%	50,00%
Age de la retraite (femmes/hommes)	64/65	64/65
Probabilité de sortie	LPP2015	LPP2015
Proportion d'invalidité	LPP2015	LPP2015

o. Capital

Dividendes :

Les dividendes sont reconnus comme une dette dès l'affectation du résultat des sociétés distributrices.

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

p. Emprunts porteurs d'intérêts

Les emprunts porteurs d'intérêts sont reconnus à leur valeur nominale.

Les intérêts payés (Cash) ou capitalisés (PIK) sont comptabilisés en charges (ou provisionnés) sur l'exercice auquel ils se rattachent.

Les frais d'émission d'emprunts directement attribuables lors de l'émission d'un passif financier sont déduits de la juste valeur initiale du passif concerné puis étalés sur la durée de vie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différents emprunts souscrits par la Société sont détaillés en note 2.b Financement.

q. Provisions

Une provision est constatée dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé, et

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

s'il est probable que cette obligation résultera en une charge. Si l'impact est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus avec un taux d'actualisation (avant impôt) reflétant les estimations du marché sur le coût de l'argent et, lorsque nécessaire, les risques spécifiques à cette obligation.

r. Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice .

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la valorisation des Goodwill ,
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- les actifs d'impôts différés
- la valorisation des engagements de retraite

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

s. Gestion des risques et instruments financiers

Dans le cadre de ses activités usuelles, le Groupe est exposé aux risques de crédit, de change et de taux.

1. Risque de crédit

Le management a une politique en place permettant d'estimer le risque de crédit. Des évaluations de risque sont faites sur les demandes de crédit dépassant le plafond fixé.

A la date de clôture, aucune concentration significative de risque n'a été identifiée. Le niveau de risque maximal est constitué de la valeur nette de chaque créance du bilan.

2. Risque de taux

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux. A l'ouverture de l'exercice, Financière Hygie avait mis en place une politique de couverture de sa dette à taux variable (Unirate bonds) avec l'objectif de sécuriser les cash-flows futurs en figeant ou plafonnant le taux d'intérêt payé. La société avait ainsi souscrit

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

avec des partenaires bancaires 3 caps pour un notionnel de 23 000 k€ couvrant une période allant pour le plus long d'entre eux jusqu'en octobre 2022. L'ensemble de ces couvertures a été dénoncé en juin 2020, compte-tenu de l'incorporation au capital de la dette Unirate (cf. Note 2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture).

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des différents modes de valorisation utilisés et s'appuie sur cette classification en conformité avec les normes comptables internationales pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date d'entrée :

- *Catégorie de niveau 1*

Instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif.

- *Catégorie de niveau 2*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables

- *Catégorie de niveau 3*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

Les instruments de couverture sont classés en catégorie de niveau 2.

3. Risque de change

Le Groupe subit un risque de change dans le cadre des ventes, achats et emprunts, dont certains sont libellés en devises étrangères. Les devises présentant le risque le plus significatif, du fait des montants en jeu, sont le franc suisse et le peso argentin.

Le Groupe a comme politique de ne pas couvrir le risque de change sur les créances, dettes et emprunts libellés dans des monnaies étrangères. A la date de clôture de l'exercice, le Groupe a une exposition nulle sur le peso argentin.

L'exposition au risque de change par principale devise est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	CHF	ARS	Total
Actif circulant	921	-	921
Passif circulant	8 840	-	8 840

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 4. Périmètre de consolidation

Société	Pays	Devise	% Intérêt	% Contrôle	Méthode (1) et (2)	% Intérêt	% Contrôle	Méthode (1) et (2)
			31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019
Financière Hygie	France	EUR	100	100	Société mère	100	100	Société mère
Sasec Group SAS	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec France	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
GSBC	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec RIF	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Latam	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
CONFLUENCE	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
NEWPRESSPRO	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Part Dieu Pressing	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
ST FOY	France	EUR	100	100	IG	95	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Argentina SA	Argentine	ARS	100	100	IG	99	100	IG
BRB Argentina SA	Argentine	ARS	100	100	IG	98	100	IG
Dilexia SA	Argentine	ARS	100	100	IG	99	100	IG
Sasec Espagne	Espagne	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Le Tourneur	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
SBCBG	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
PRESS38	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG

(1) IG: Intégration globale

(2) NI : Non-intégré

Note 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Frais de R&D	Logiciels	Marque	Droit au bail	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	216	8 041	29 263	1 165	1 001	593	40 279
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(134)	(5 867)	(12 671)	(145)	(843)	(296)	(19 956)
Valeurs nettes au 31/12/2019	82	2 173	16 592	1 020	158	297	20 323
Acquisitions	-	206	-	-	11	464	681
Cessions	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	15	3	-	-	(2)	16
Reclassement	(59)	279	-	-	59	(277)	3
Valeurs brutes au 31/12/2020	157	8 542	29 266	1 165	1 071	778	40 979
Amortissements nets	(20)	(807)	737	(15)	(35)	(37)	(177)
Reclassement	34	(3)	-	(0)	(34)	-	(3)
Ecart de conversion	-	(19)	(39)	0	-	2	(55)
Dépréciations cumulées au 31/12/2020	(121)	(6 696)	(11 972)	(160)	(912)	(330)	(20 191)
Valeurs nettes à la clôture	36	1 846	17 294	1 005	159	448	20 788
<i>Dont immobilisation en crédit-bail</i>	-	-	-	-	-	-	-

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31/12/2020 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Agencements et aménagements	Equipements Mobilier magasins	Installations tech, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Immo. corporelles en cours	Droit d'utilisation de l'actif	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 170	38 396	19 927	11 750	5 001	384	44 247	120 875
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(637)	(31 998)	(15 872)	(9 456)	(3 694)	(17)	(10 244)	(71 919)
Valeurs nettes au 31/12/2019	533	6 398	4 056	2 294	1 307	366	34 003	48 957
Acquisitions	-	671	627	18	46	473	5 685	7 519
Cessions	-	(38)	(196)	-	(11)	(4)	(2 295)	(2 543)
Reclassement	-	396	42	167	104	(678)	-	31
Restructuration	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	✓	86	(3)	✓	9	(7)	70	155
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31/12/2020	1 170	39 511	20 398	11 934	5 149	168	47 707	126 038
Amortissements nets	(29)	(1 782)	(1 324)	(751)	(590)	-	(9 982)	(14 458)
Reprise sur cession	-	38	38	-	26	-	526	628
Reclassement	-	3	-	(10)	(30)	-	-	(37)
Ecart de conversion	-	(65)	26	-	(7)	6	8	(33)
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciations cumulées au 31/12/2020	(666)	(33 803)	(17 132)	(10 217)	(4 295)	(11)	(19 692)	(85 818)
Valeurs nettes à la clôture	504	5 707	3 266	1 717	854	157	28 015	40 220
Dont immobilisation en crédit-bail	-	-	282	24	197	-	-	503

Note 7. Autres actifs non courants

Les autres actifs courants se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation non consolidés	204	(2)	202	201
Prêts, cautionnements et autres créances	1 988	(57)	1 931	1 896
Total des autres actifs financiers non courants	2 192	(59)	2 133	2 098

Les titres de participation représentent des participations non significatives dans des entreprises et ne sont donc pas consolidés.

Note 8. Stocks et en-cours

Les stocks et en cours au 31/12/2020 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Consommables	Outillage magasins	Equipements magasins	Autres stocks	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 369	349	151	137	2 007
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(0)	-	(28)	(4)	(32)
Valeurs nettes au 31/12/2019	1 369	349	123	134	1 975
Variation nette de la période	(175)	(16)	(48)	(6)	(246)
Autre Variation	(12)	1	(10)	(2)	(23)
Valeurs brutes au 31/12/2020	1 182	333	93	129	1 738
Dotation	-	✓	(2)	-	(2)
Autres Variations	0	-	-	1	1
Dépréciations cumulées au 31/12/2020	(0)		(30)	(2)	(32)
Valeurs nettes à la clôture	1 182	333	63	127	1 706

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 9. Créances clients et autres actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients - brut	4 865	6 708
Factures à établir	404	63
Dépréciations sur créances clients	(2 582)	(2 039)
Créances clients nettes	2 687	4 732

Les autres actifs courants et les créances d'impôts courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Autres créances d'exploitation	59	453
Créances sociales	340	183
Autres créances diverses	1 648	1 077
Charges constatées d'avance	611	493
Créances fiscales	2 276	1 523
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	4 934	3 729

Note 10. Trésorerie

La trésorerie au 31 décembre 2019 se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Placements et équivalents de trésorerie	25	39
Disponibilités	6 903	8 363
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 928	8 401

Note 11. Capital social

Au 31 décembre 2020, le capital social de 17 710 747 euros est composé de 17 710 747 actions à 1 €. La variation de capital s'explique de la manière suivante (cf. Note 2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture)

	31/12/2020	31/12/2019
<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital social	Capital social
Nombre d'actions à l'ouverture	18 331 611	18 331 611
Nombre d'actions souscrites	61 920 555	-
Réduction de capital	(62 541 419)	-
Autres variations	-	-
Nombre d'actions en circulation à la clôture	17 710 747	18 331 611

Note 12. Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés ci-dessous :

Le plan d'apurement du passif de la Société, adopté par le Tribunal de commerce de la Société en date du 15 décembre 2020, a provoqué la conversion intégrale en capital des obligations et de la dette Unirate détenues par l'Actionnaire (cf. Note 2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Les frais d'émission des emprunts ainsi que la couverture de taux associés à ces passifs ont été intégralement extournés sur l'exercice.

Dettes Obligataires

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentations	Reclassements	Actualisation	31/12/2020
BDC Bonds - non courant	22 291	-	(22 882)	592	0
Emprunts obligataires - non courant	-	1 500	-	-	1 500
Dettes obligataires convertibles	22 291	1 500	(22 882)	592	1 500

Le plan d'apurement du passif de Financière Hygie prévoyait la conversion intégrale en capital des obligations BDC Bonds détenues par l'actionnaire, suivie d'une réduction du capital, opération définitivement réalisée avec l'adoption du plan de redressement par continuation par le Tribunal de Commerce en date du 15 décembre 2020.

En date du 24 novembre, la société a émis un nouvel emprunt obligataire convertible auprès de l'actionnaire et procédé à l'émission d'une première tranche de 1 500 k€.

Ces événements sont détaillés en note 2 Faits marquants et événements postérieurs à la clôture)

Dettes auprès d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Actualisation	Ecart de conversion	31/12/2020
Unirate Bonds - non courant	32 882	-	-	(33 589)	708	-	0
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	1 196	2 178	(155)	(1 123)	-	(0)	2 095
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	932	35	(665)	42	-	1	345
Dettes locatives IFRS16 - non courant	24 639	4 500	(795)	(8 407)	0	62	19 999
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	34	6	(32)	-	-	-	8
ICNE - OCA - non courant	-	23	-	-	-	-	23
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	5 487	27	(185)	1 149	-	-	6 477
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	1 089	4	(242)	(42)	-	1	811
Dettes locatives IFRS 16 - courant	9 058	1 184	(10 698)	8 407	-	17	7 967
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	-	249	-	-	-	-	249
ICNE - BDC Bonds (Senior acquisition) - courant	381	2 644	-	(3 025)	-	-	-
ICNE - Unirate Bonds (Mezzanine) - courant	526	1 898	-	(2 424)	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts - courant	47	9	(16)	(31)	-	-	9
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	77	(12)	(1)	-	-	0	64
Concours bancaires (trésorerie passive)	929	-	(890)	-	-	-	38
Dettes auprès des établissements de crédits	77 276	12 743	(13 678)	(39 043)	708	80	38 086

On notera au cours de l'exercice:

- la conversion par l'actionnaire de la dette Unirate et des intérêts courus.

- D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan (23 février 2021). En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes des filiales françaises à l'égard des établissements de crédit figurent au passif courant pour un montant global de 5 433 k€

- On rappellera également la souscription par l'Espagne et le Portugal d'emprunts "COVID pour respectivement 1 400 k€ et 700 k€.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Au 31 décembre 2020, l'échéancier des décaissements futurs des dettes obligataires convertibles et emprunts auprès d'établissement de crédit est le suivant :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	5 ans et plus	Total
BDC Bonds - non courant	-	-	(0)	-	-	(0)
Emprunts obligataires - non courant	-	-	-	-	1 500	1 500
Dettes obligataires convertibles			(0)		1 500	1 500

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	-	626	659	517	293	2 095
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	-	319	21	4	0	345
Dettes locatives IFRS16 - non courant	-	5 517	4 303	3 386	6 793	19 999
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	-	0	0	0	7	8
ICNE - OCA - non courant	-	-	-	-	23	23
Intérêts courus sur emprunts - non courant	-	-	-	-	(1)	(1)
Unirate Bonds - non courant	-	-	(0)	-	-	(0)
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	6 477	-	-	-	-	6 477
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	811	-	-	-	-	811
Dettes locatives IFRS 16 - courant	7 967	-	-	-	-	7 967
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	249	-	-	-	-	249
Intérêts courus sur emprunts - courant	9	-	-	-	-	9
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	64	-	-	-	-	64
Concours bancaires (trésorerie passive)	38	-	-	-	-	38
Total	15 616	6 463	4 984	3 908	8 616	38 085

Note 13. Provisions

Les provisions ci-dessous sont ventilées par nature et par échéances (à moins d'un an et à plus d'un an)

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2020
Provisions pour litiges - non courant	80	79	-	-	159
Autres provisions pour risques - non courant	192	318	(77)	(2)	431
Prov pour passif éventuels - non courant	6 028	926	-	-	6 954
Provisions pour pensions et retraites - non courant	5 871	851	(645)	857	6 934
Autres provisions pour charges - non courant	-	-	-	-	-
Total des provisions non courantes	12 171	2 174	(722)	855	14 477

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Dotation exploitation	Reprise d'exploitation	Autres	31/12/2020
Provisions pour litiges - courant	102	3	(54)	1	51
Autres provisions pour risques - courant	1 136	-	(684)	11	463
Total provisions courantes	1 238	3	(738)	12	514

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Les principales variations concernent d'une part la reprise constatée le périmètre suisse suite au dénouement d'un risque courant et d'autre part les provisions pour pensions et retraites. cf. Note3.m. Principes comptables et méthodes d'évaluation. Avantages au personnel.

Note 14. Dettes fournisseurs et autres passifs courants

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	17 590	8 386	9 529
<i>dont Factures non parvenues</i>	<i>4 606</i>	<i>1 147</i>	<i>1 161</i>
Clients - Avances et acomptes reçus	59	77	45
Dettes sociales - courant	9 855	6 965	7 205
Credit Cash	524	421	405
Autres dettes - courant	146	186	234
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 506	1 630	1 220
Clients - Avoirs et RRR	-	16	39
Comptes courants groupe passifs - courant	4 472	(31)	(35)
Dettes d'impôts courants	4 611	4 340	4 899
Total Autres passifs courants	21 173	13 604	14 012

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fiscales - non courant	-	-	-
Intérêts courus sur dettes - non courant	-	-	-
Produits constatés d'avance - non courant	136	4	440
Dettes sociales - non courant	-	1	-
Total Autres passifs non courants	136	5	676

La forte progression des encours fournisseurs et des dettes sociales s'explique par le passif généré dans le cadre des procédures collectives en France et en Suisse dont l'apurement est prévu sur l'exercice 2021.

A noter également la comptabilisation en comptes courants de la dette à l'égard de notre actionnaire (4 401 k€) dont l'abandon est prévu également sur l'exercice 2021.

Note 15. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont composés de :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	14 mois 31/12/2018
Consommables	(2 581)	(2 123)	(2 102)
Fluides (eau, électricité, gaz)	(3 746)	(4 710)	(5 388)
Locations et charges locatives	(1 799)	(2 902)	(13 621)
Personnel intérimaire	(464)	(575)	(265)
Dépenses de Marketing	(621)	(877)	(1 173)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 325)	(1 863)	(2 110)
Autres charges externes	(5 001)	(6 552)	(7 023)
Total autres achats et charges externes	(15 537)	(19 602)	(31 684)

Par rapport à l'exercice précédent, la diminution des autres charges et charges externes est en lien avec la perte d'activité du fait de la crise sanitaire notamment sur la sous-traitance, la consommation de produits chimiques, d'énergie et fluides (eau , électricité) ainsi que du recours à l'intérim. A noter que la baisse des loyers est à rapprocher de la fermeture de magasins en France et Suisse, loyers non retraités conformément à l'application de la norme IFRS 16.

On rappellera également l'impact de la première application de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019, comparativement à l'exercice 2018.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 16. Charges de personnel

Au 31 décembre 2020, les charges de personnel se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	14 mois	
		31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	(26 241)	(36 819)	(42 076)
Charges sociales	(6 965)	(8 290)	(8 586)
Bonus	(1 213)	(2 105)	(514)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(528)	(13)	(374)
Total	(34 947)	(47 228)	(51 550)

La baisse de la masse salariale s'explique principalement par les effets des mesures de chômage partiel et aides étatiques consentis dans la plupart des filiales du Groupe, les effectifs ayant légèrement progressé par rapport à l'exercice précédent.

Le nombre d'employés au 31/12/2020 (en ETP) est de 1 364

(en équivalents temps plein)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Cadres	84	90	83
Agents de maîtrise et techniciens	121	126	152
Employés	365	436	859
Ouvriers	794	653	304
Total	1 364	1 305	1 398

Note 17. Produits et charges courants

Les produits et charges courants se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	14 mois	
		31/12/2019	31/12/2018
Autre produits d'exploitation courante	1 482	1 776	3 041
Production immobilisée	215	222	222
Subventions d'exploitation	49	114	619
Autres produits	1 240	364	309
Transferts de charges d'exploitation	37	63	337
Rep./dép. des créances (actif circulant)	598	516	530
Total autres produits courants	3 621	3 054	5 059
Autres charges	(388)	(99)	(552)
Pertes sur créances irrécouvrables	(69)	(231)	(388)
Litiges magasins	(283)	(430)	(555)
Dot./dép. des actifs circulants	(1 137)	(375)	(56)
Total autres charges courantes	(1 877)	(1 136)	(1 550)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	14 mois	
		31/12/2019	31/12/2018
Cessions de titres consolidés	0	-	4 729
Cessions d'immobilisations incorporelles	(7)	(4)	(0)
Cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles	(883)	(293)	(304)
Sub. invest. virées au résultat de l'ex.	-	-	41
Autres produits opérationnels	2 728	5	693
Autres charges opérationnelles	(7 892)	(2 486)	(5 622)
Charges et produits sur ex. antérieurs	(735)	(81)	(4)
Dotations nettes except. (sur actif circulant)	47	625	(988)
Dotations nettes except. pour risques et charges	(542)	(6 318)	1 576
Dotations nettes except. pour impairment test	15 573	(28 952)	(66)
Total	8 290	(37 504)	55

En 2019, la forte dégradation du résultat opérationnel s'expliquait par les conséquences des tests de valeur sur les UGT suisse et française et notamment la constatation d'une dotation exceptionnelle pour provision sur un passif éventuel sur le périmètre suisse. Sur l'exercice, compte tenu du soutien de l'actionnaire et de l'adoption du plan de redressement par continuation des filiales françaises, une partie des dépréciations a été reprise.

Note 19. Coût de l'endettement

Le coût de l'endettement financier net se compose ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Intérêt BDC Bonds (Mezzanine et) Unirate (acquisition)	(5 172)	(4 008)	(3 746)
Charges d'intérêts sur emprunt	(135)	(277)	(369)
Intérêts - IFRS16	(690)	(827)	-
Unirate debt fees	-	-	(495)
Intérêts OC	(23)	-	-
Intérêts payés sur C/C	(66)	0	(47)
Autres intérêts	(99)	(297)	(1 272)
Autres chges financières sur équiv. de trésorerie	(60)	(41)	(249)
Coût de l'endettement financier brut	(6 246)	(5 449)	(6 171)

La dégradation par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par les effets de l'augmentation du taux d'intérêts et des default interest sur les dettes BDC Bonds et Unirate jusqu'à leur capitalisation ainsi que l'annulation des écritures relatives aux couvertures de taux sur la dette Unirate.

Note 20. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se détaillent ainsi :

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

(en milliers d'euros)	31/12/2020	14 mois	
		31/12/2019	31/12/2018
Dividendes - Rubrique d'élimination	-	-	(34)
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	0	0	6
Gains de change	351	228	1 252
Gains de change - Non réalisés	-	-	(236)
Autres produits financiers	0	2	29
Produits de fusion	-	-	(11)
Produits de cession de titres	-	-	49
Rep./ provisions financières	-	-	6
Transfert de charges financières	-	-	1 352
Total autres produits financiers	352	231	2 423
Pertes de change	(728)	(319)	(1 388)
Variation de juste valeur (charge)	36	(3)	(32)
Autres charges financières	(52)	(92)	(67)
Charges de fusion	-	(154)	-
Charge d'actualisation	(1 299)	(158)	(184)
VNC des titres cédés	-	-	(169)
Total autres charges financières	(2 037)	(727)	(1 840)
Total	(1 686)	(496)	583

La principale variation concerne l'annulation des écritures d'actualisation suite à l'extinction des dettes Unirate et BDC Bonds.

Note 21. Impôts

- Charge nette d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Charge d'impôt exigible	(531)	(604)	(596)
Charge d'impôt différé	(725)	79	(141)
Total	(1 256)	(526)	(737)

L'impôt exigible correspond pour l'essentiel à la CVAE des filiales françaises, la constatation d'impôts différés correspond à une régularisation sur les impôts différés actifs de la filiale espagnole.

- Impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Différences temporaires	769	55	(95)
Déficits fiscaux reportables	-	-	8
Impôts différés sur retraitements	(45)	(123)	255
Dépréciation IDA	-	(11)	(26)
Impôt différé net	725	(79)	141

- Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net consolidé avant écart d'acquisition	(16 080)	(44 528)	(10 299)
Impôts comptabilisés	(1 256)	(526)	(736)
Résultat consolidé avant impôt et amortissement écart d'acquisition	(14 824)	(44 002)	(9 563)
Taux d'impôt constaté	-8,47%	-1,19%	-7,70%
Taux de droit commun	25,83%	25,83%	28,00%
Charge théorique d'impôt (B)	3 829	11 366	2 966
Ecart à expliquer	(5 085)	(11 891)	(3 702)
Ecart permanent	560	29 330	761
Retraitements conso sans ID	394	(21 296)	(1 812)
Impôts différés de l'exercice non reconnus	3 590	3 041	4 737
Autres (dont écart de taux)	542	818	16
Total impôts	5 085	11 892	3 702

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Le montant du report déficitaire (non reconnu) du Groupe d'intégration fiscale s'élève à 67 982 k€ à la clôture de l'exercice contre 54 030 k€ à la clôture de l'exercice précédent.

- Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Impôts différés actifs à l'ouverture	1 306	980	642
Impôts différés passifs à l'ouverture	2 445	2 504	2 400
Impôts différés nets à l'ouverture	1 139	1 524	1 758
Charge de l'exercice	(725)	79	(141)
Autres variations	184	306	375
Impôts différés nets à la clôture	1 679	1 139	1 524
Dont Impôts différés actifs	1 456	1 306	980
Dont Impôts différés passifs	3 135	2 445	2 504

Les autres variations de la période correspondent pour l'essentiel à l'impact des impôts différés sur les engagements envers le personnel pour la Suisse.

Note 22. Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires réparti par zones géographiques :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	14 mois
			31/12/2018
Argentine	-	1 645	4 026
France	27 578	44 062	40 856
Suisse	16 005	26 540	32 037
Espagne	2 947	5 583	6 368
Luxembourg	4 339	7 038	7 980
Portugal	2 633	4 173	4 898
Hongrie	-	-	554
Brésil	-	-	777
Total Chiffre d'Affaires	53 502	89 041	97 496

- Chiffre d'affaires réparti par type d'activités :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	14 mois
			31/12/2018
B2C Revenues	44 880	72 687	73 553
B2B revenues	5 274	10 079	10 000
B2B2C revenues	286	475	72
Franchise	1 864	3 594	5 506
Logistique	1 197	2 207	3 083
Total Chiffre d'Affaires	53 502	89 041	97 498

Note 23. Informations relatives aux parties liées

- Identities des parties liées

Les conventions passées entre la Société Financière Hygie et ses sociétés affiliées sont une convention de gestion de trésorerie, une convention de prestation de services aux termes de laquelle la société fournit notamment des prestations de direction générale, de positionnement marketing (marques, concepts, communication...), de coordination techniques (achats, investissement, optimisation du parc...), d'organisation administratives, financières, et une convention d'intégration fiscale.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

- Transactions avec les dirigeants

Au 31 décembre 2019, le Management du Groupe détenait 3,9% de la Société Financière Hygie par l'intermédiaire de sociétés ad hoc (pourcentage de détention des droits de vote sur la base des fonds propres et quasi-fonds propres). La quasi-totalité de ces titres a fait l'objet d'un rachat pour l'actionnaire lors des opérations de restructuration intervenus en avril 2020. Il convient de se référer à la Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

L'information sur les rémunérations reçues des membres des organes de direction de l'entreprise consolidante au titre de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

- Relations avec d'autres parties liées :

Il n'y a pas eu en 2020 de transactions avec les autres parties liées.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2020

Note 24. Engagements hors bilan

- Engagements reçus**

Engagement des Banques prêteuses

Dans le cadre de la Convention de Crédits signée en date du 17 octobre 2017, le Groupe, via sa filiale 5àsec RIF, disposait d'une ligne de Crédit Renouvelable (*Revolving Credit Facility*) destinée à financer ses besoins en fonds de roulement, d'un montant tiré de 4 900 k€ au 31 décembre 2019. À la suite de la mise sous redressement judiciaire de la société 5àsec RIF en date du 28 avril 2020, cet engagement a été dénoncé. Cf. Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture.

Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

- Engagements donnés**

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Covenants bancaires

L'ensemble des financements souscrit le 17 octobre 2017 était conditionné par le respect de ratios à date de clôture de chaque arrêté semestriel et annuel : En bris au 31 décembre 2019, et compte tenu des procédures collectives, l'ensemble de ces engagements a été dénoncé en avril 2020. Cf. Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture

Suretés

Dans le cadre de la souscription de la dette obligataire convertible « BDC Bonds » et de l'emprunt bancaire « Unirate Bond » en date du 17 octobre 2017, le Groupe avait accordé au 31 décembre 2019 un certain nombre de nantissements sur actifs.

Par ailleurs, dans le cadre de la convention de Crédit Renouvelable (*Revolving Credit Facility*) signée en date du 17 octobre 2017, 5àsec RIF avait accordé le nantissement de son compte-titres (5à Sec France).

Ces nantissements ont été dénoncés dans le cadre de la restructuration du Groupe. Cf. Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôture.

Autres

<i>Engagements donnés (K euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Avals et cautions (donnés)	343	365	363

Note 25. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de leurs travaux (hors procédures collectives) au cours de l'exercice s'élève à 376 k€.